



Les Relations sino-taiwanaises :
Pourquoi Taiwan est-il si important pour la Chine?

-

Mémoire de géopolitique
du Chef de bataillon Seven de KERROS
Dans le cadre du séminaire « LA CHINE »

-

Directeur : Madame Valérie Niquet
Mars 2006

FICHE DE PRESENTATION

1 – Les relations sino-taiwanaises : Pourquoi Taiwan est-il si important pour la Chine ?

2 – Cba Seven de KERROS / TERRE /France

3 – mars 2006.

4 – Division A, groupe A2.

5 – Mémoire de géopolitique

6 – Alors même que la Chine entend affirmer sa puissance économique, politique et militaire, la question taiwanaise prend pour elle une importance plus cruciale que jamais : Taiwan apparaît en effet comme la clef qui pourrait permettre aux dirigeants chinois de relever les défis intérieurs et extérieurs auxquels ils doivent faire face aujourd’hui, par le biais de la résolution, pacifique ou non, de la question de l’indépendance.

7 – Mots-clefs : Chine, Taiwan, Etats-Unis, statu quo, réunification, montée en puissance, détroit.

Les relations sino-taiwanaises : Pourquoi Taiwan est-il si important pour la Chine ?

Sommaire

Partie 1

Origines de la confrontation et positions de la Chine et de Taiwan.

Les origines de la confrontation : une appartenance contestable de l'île au continent.

Les principes défendus par la Chine et Taiwan à propos de l'unification.

Partie 2

Taiwan et les défis intérieurs de la Chine : un partenaire nécessaire ou un exutoire ?

Taiwan, un élément clef pour répondre aux défis économiques qui touchent la Chine.

Les défis sociaux et politiques chinois : Taiwan, un exutoire aux difficultés du Parti communiste chinois.

Partie 3

La question de Taiwan et le défi de la puissance : la RPC pieds et poings liés ?

La Chine à la recherche de la puissance : se montrer responsable tout en étant craint.

Taiwan, un défi au cœur de la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale

Introduction

Pourquoi se pencher une nouvelle fois sur la question du Détroit de Taiwan alors même que tout semble calme dans cette région du monde ? Certes, le détroit a été depuis 1949 le théâtre de nombreux affrontements entre les autorités de la République de Chine (Taiwan) et celles de la République populaire de Chine, au nom d'une souveraineté que chacune des deux parties affirme être légitime, au risque parfois de glisser vers un conflit ouvert, comme ce fut le cas, entre autres, lors de la crise des missiles de 1995-1996¹. Mais aujourd'hui, quels sont les risques alors que chacun exprime sa volonté pacifique et semble se concentrer sur son développement économique, dans un cadre internationale de plus en plus prégnant ?

En réalité, Taiwan vit sous la menace permanente de la République populaire de Chine, désireuse de réussir la réunification à tout prix. Or les Taiwanais ont réussi à créer une entité bien distincte de la Chine continentale, tant sur le plan diplomatique, que politique ou économique, et dont l'existence sur la scène internationale ne peut être remise en cause. Cette situation particulière rend toute solution de règlement de la question de la réunification très difficile, au moment même où la Chine entend retrouver la place sur la scène internationale.

Alors même que la Chine entend affirmer sa puissance économique, politique et militaire, la question taiwanaise prend pour elle une importance plus cruciale que jamais. En effet, Taiwan apparaît en effet comme la clef qui pourrait permettre aux dirigeants chinois de relever les défis intérieurs et extérieurs auxquels ils doivent faire face aujourd'hui, par le biais de la résolution, pacifique ou non, de la question de l'indépendance.

Dans ce cadre, les dirigeants chinois se doivent de relever un double défi face à une possible déclaration d'indépendance : donner à son armée les moyens d'agir, tout en la contraignant à attendre le bon moment, et apparaître comme une puissance responsable et pacifique sur la scène internationale. La situation est donc délicate pour Pékin, dans la mesure où la situation peut à tout moment laisser place à un conflit qui risquerait d'impliquer les Etats-Unis et de remettre en cause la situation de la Chine.

¹ Au cours de l'été 1995 ainsi qu'en mars 1996, l'APL procéda à plusieurs tirs de missiles aux environs immédiats de l'île de Taiwan, dans le but d'affirmer sa volonté et de dissuader l'île de toute velléité indépendantiste au moment des élections présidentielles taiwanaises. Cette action conduisit les Etats-Unis à envoyer par mesure de précaution deux porte-avions et leurs groupes navals au large des côtes de Taiwan.

Partie 1 : Origines de la confrontation et positions de la Chine et de Taiwan

Pour la Chine, Taiwan est à l'évidence une possession chinoise que l'histoire et le droit rendent incontestable. Pour Taiwan, son droit à l'existence est un fait acquis que rien ne saurait remettre en cause. Pour eux deux, la question de l'unification est une question cruciale de leur politique intérieure et extérieure et chacun entend bien faire valoir ses droits légitimes.

I/ Les origines de la confrontation : une appartenance contestable de l'île au continent.

11. Bref historique de l'appartenance de l'île :

111. Une île fortement disputée : de la découverte à la séparation :

L'histoire de Taiwan démontre combien la possession de cette île fut disputée par le passé : possession hollandaise en 1624 et en partie espagnole de 1626 à 1642, l'île devient propriété pour une vingtaine d'années de Cheng Cheng-Kung, un chef d'origine mi-chinoise mi-japonaise qui y installa un gouvernement. Elle fut ensuite conquise et administrée par les Mandchous pendant près de 212 ans, de 1683 à 1895² avant d'être cédée au Japon à perpétuité à l'issue de la première guerre sino-japonaise de 1894-1895 par le traité de Shimonoseki du 17 avril 1895³. Ces derniers y établirent leur administration et procédèrent à une forte « japonisation » de la société insulaire. Taiwan ne revint à la République de Chine qu'à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale. En 1949, les forces de Jiang Jieshi (Tchang Kaï-chek), chef du Kuomintang (KMT), battues par les forces communistes se retirent sur l'île de Taiwan où ils transférèrent provisoirement les institutions centrales de la République de Chine (RDC) tandis que les communistes fondaient sur le continent la République populaire de Chine (RPC)⁴. Jiang Jieshi imposa sur l'île un retour aux traditions chinoises et se posa comme le seul et unique représentant de la Chine.

² Population et histoire de Taiwan, les grandes dates, <http://roc.taiwan-fr.com/glance/ch3.htm> .

³ Les pourparlers de paix s'engagent à Hiroshima en février 1895 et aboutissent à la signature, le 17 avril 1895, du traité de Shimonoseki. La Chine y reconnaît l'indépendance de la Corée, cède au Japon l'île de Formose (actuellement Taiwan), l'archipel des Pescadores (actuellement Penghu), et la péninsule du Liadong, dans l'actuelle province de Liaoning, en Mandchourie du Sud. La Chine s'engage également à payer au Japon d'importants dommages de guerre, et à lui concéder des privilèges commerciaux non négligeables. Encyclopédie Microsoft © Encarta ® 2005. © 1993-2004 Microsoft Corporation.

111. La séparation définitive, un accident de l'histoire⁵ :

L'année 1950 fut décisive dans la séparation « définitive » de l'île. En effet, l'éclatement de la guerre de Corée en juin 1950 mit un terme aux velléités communistes de reprendre l'île par la force et participa fortement à figer la situation entre les deux protagonistes. La RPC apporta en effet son soutien à la Corée du Nord de Kim II sung tandis que les Etats-Unis envoyèrent dès l'été 1950 la VII^e flotte dans le détroit de Formose et apportèrent leur aide militaire et économique à Taipei. Chacun des deux protagonistes put alors prétendre être le dépositaire exclusif de la souveraineté nationale et fit du recouvrement de cette souveraineté un objectif politique sacré.

12. L'émancipation de Taiwan et la question de son statu :

121. Un statut jamais tranché :

A l'origine, la question du statut de Taiwan se pose avant tout dans un contexte d'opposition Est/Ouest. En effet, seuls les Etats communistes et quelques pays neutres reconnurent la RPC tandis que la quasi totalité des nations occidentales⁶ a maintenu ses relations avec la République de Chine, sans pour autant la reconnaître. Le statut de l'île n'est en effet jamais clairement fixé par qui que se soit, pas même dans les traités de San Francisco et de Taipei dans lesquels le Japon renonce officiellement à tout droit et titre sur Taiwan et les îles Pescadores (Penghu).⁷ Ainsi, l'île devient-elle une zone non attribuée dont chacune des deux parties peut réclamer la légitime possession. Ce « non choix » aboutit, dans le cadre de la guerre civile chinoise entre communistes et nationalistes, au maintien de relations étroites⁸ avec Taiwan, sans reconnaissance *de jure*. Ce statut ambigu est aujourd'hui toujours valable et nourrit l'opposition entre la Chine continentale et les autorités de Taiwan.

⁴ La République populaire de Chine fut proclamée place Tiananmen le 1^{er} octobre 1949 et Mao Zedong nommé président de l'Etat, « Naissance de la République », in *Manière de voir 85, Confucius, Mao, le marché...Jusqu'où ira la Chine ?*, Le Monde diplomatique, février-mars 2006.

⁵ Expression empruntée à Jean-Pierre CABESTAN, *Chine-Taiwan, la guerre est-elle concevable ?* Economica, Bibliothèque stratégique, 2003.

⁶ A l'exclusion de la Grande-Bretagne, seule grande puissance à avoir reconnu la RPC *de jure* le 6 janvier 1950. D'autres petits pays occidentaux reconnurent cependant la RPC, comme la Norvège le 7 janvier ou firent part de leur volonté d'établir des relations avec le nouveau gouvernement, comme les Pays-Bas le 27 mars, la Suède le 3 mai et le Danemark le 11 mai. SCHWOEBEL Jean, « La représentation de la Chine populaire aux Nations Unies », *Le Monde diplomatique*, mai 1954, in *Manière de voir 85, Confucius, Mao, le marché...Jusqu'où ira la Chine, Le Monde diplomatique*, février-mars 2006, p 19.

⁷ Le traité de San Francisco pris effet le 28 avril 1952 et celui de Taipei le 5 août 1952.

⁸ En 1954, les Etats-Unis signaient par exemple avec Taipei un premier traité de défense mutuelle assurant le maintien du statu quo. Il convient cependant de noter que ce traité n'autorisait pas d'aide à la reconquête du continent, mais se concevait plutôt comme une alliance défensive visant à protéger l'île des prétentions chinoises.

122. Le statut de « non Etat reconnu » :

L'accession de la RPC comme représentant unique et légal de la Chine à l'ONU en lieu et place de Taipei,⁹ n'apporte aucune réponse à la question de Taiwan dont le statut international n'est réglé. Dès lors, « [...] *l'ambiguïté politique ou stratégique de ses principaux partenaires [...] ou de son unique protecteur (Etats-Unis) devait remplacer l'appui diplomatique et militaire sans faille des années précédentes* »¹⁰ dont l'île avait bénéficié. Le communiqué sino-américain du 28 février 1972¹¹ reconnaît ainsi que les Chinois des deux côtés du détroit soutiennent le principe « d'une seule Chine » et que Taiwan fait partie de la Chine. Les Etats-Unis normalisent leurs relations avec la RPC dès 1979 mais s'engagent à maintenir des relations non officielles avec Taiwan. Convaincus que la Chine a abandonné toute velléité de régler la question par la force, le traité de 1954 est aboli et les bases américaines à Taiwan sont fermées. Néanmoins, en avril 1979, le congrès américain approuvait le « Taiwan Relation Act », en dépit des protestations chinoises et des réductions de livraison d'armes impliquées par le 3^e communiqué sino-américain de 1982. Cette loi permet de donner une base légale aux relations américano-taiwanaises mais aussi et surtout à la clause informelle mais réelle de sécurité qu'ils souhaitent lui assurer¹². Depuis lors, Taiwan bénéficie d'un statut particulier qui fait de l'île un « non-Etat reconnu »¹³ et n'entretient des relations officielles qu'avec 27 Etats de moindre importance, contre 167 pour la RPC.¹⁴

Ces quelques faits démontrent que l'appartenance de l'île à la Chine continentale n'est pas aussi évidente que le prétendent les dirigeants chinois dans leurs nombreuses déclarations réclamant le retour de la Taiwan dans le giron continental sur fond de justification historique. Mais au-delà de cette seule question, il apparaît que la crise trouve avant tout ses origines dans l'incapacité des nations à choisir et à définir un statut clair et à l'imposer aux parties prenantes. Dès lors, le statut ambigu de l'île justifie à lui seule toutes

⁹ En 1971, grâce à l'abstention des Etats-Unis.

¹⁰ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan : la guerre est-elle concevable ?*, éditions Economica, Bibliothèque stratégique, 2003 op.cit., p10.

¹¹ Egalement appelé Communiqué de Shanghai. Il fut signé lors de la visite de Richard Nixon en Chine.

¹² Selon Jean-Pierre CABESTAN, « [...] *la politique américaine de ventes d'armes [...] est [...] fondé sur deux impératifs : 1) la préservation de l'équilibre des forces [...] et par conséquent le maintien à Taiwan d'une capacité de défense crédible ; 2) la capacité pour les Etats-Unis de rester maître du jeu face à [...] toute évolution future [...] à Taiwan et aux intentions de la Chine populaire* », *Chine-Taiwan : la guerre est-elle concevable ?*, op.cit., pp 195-196. Ce texte constitue toujours un document essentiel de la politique chinoise des Etats-Unis, favorable au maintien du statu quo et à une solution négociée de la question taiwanaise.

¹³ En 1995, le président taiwanais, Lee Teng-hui put ainsi se rendre en visite aux Etats-Unis, certes à titre privé, mais cela était un signe clair de la part des Etats-Unis vers la Chine.

¹⁴ Parmi ces Etats figurent par exemple le Guatemala, le Sénégal et Panama. CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan, la guerre est-elle concevable ?* op.cit. ; p198.

les postures politiques des autorités des deux rives du détroit, chacun pouvant arguer de son bon droit historique, les uns en se référant aux traités existants et les autres aux soutiens dont ils bénéficient davantage pour des raisons politiques et géostratégiques qu'historiques.

II/ Les principes défendus par la Chine et Taiwan à propos de l'unification :

21. La position chinoise sur la question de l'unification et de l'indépendance :

211. « Une seule Chine » et « un Etat, deux systèmes » :

Pour les autorités chinoises la question de la réunification de la patrie est un enjeu majeur, qualifié « *d'intérêt fondamental de la nation chinoise* », ¹⁵ ce que confirme une décision prise par le 15^{ème} Comité central du Parti communiste chinois en 1995, affirmant que « *la réunification de la patrie est une des trois grandes tâches à accomplir par le peuple chinois au 21^{ème} siècle [...] il serait impossible [...] de demeurer en suspens sans délai.* » ¹⁶ Dans un tel contexte, la politique chinoise se concrétise par les concepts « d'une seule Chine » et « d'un Etat, deux systèmes » mis en application dès 1979 par Deng Xiaoping. Ces principes fondateurs s'opposent formellement à l'indépendance et proposent le retour de l'île à la Chine continentale par le biais de la négociation et son intégration au système socialiste, tout en lui assurant la conservation de son système capitaliste et une grande autonomie. Ils sont aujourd'hui toujours valables et les autorités font régulièrement preuve de leur volonté de négocier avec Taiwan. Une déclaration du Bureau des Affaires de Taiwan du Parti communiste chinois (PCC) et du Conseil des Affaires d'Etat de mai 2005 stipule ainsi que « *[...] tout problème peut être discuté sur la base du principe d'une seule Chine. Pourvu que les autorités de Taiwan s'engagent clairement à ne pas soutenir la « Thèse de deux Etats » [...] Toute séparation de la patrie [...], ainsi que la voie de l'indépendance de Taiwan, sont toutes des impasses, qui ne sont pas tolérées par le peuple chinois dans l'ensemble du pays y compris les compatriotes de Taiwan* » ¹⁷.

Pour autant, et malgré cette volonté de négociation, il apparaît clairement que ces principes sont non négociables et s'appliquent à tous les intervenants du conflit, y compris les Etats-Unis, invités à marquer clairement leur opposition à l'indépendance de l'île et à observer fidèlement les engagements pris. Dès lors, toute initiative favorisant ou allant dans le sens de la position taiwanaise de relations « d'Etat à Etat » est un *casus belli* autorisant la

¹⁵ <http://web.amb-chine.fr/documents/taiwan/taiwanconten.htm>, livre blanc, chap 1.

¹⁶ <http://web.amb-chine.fr/documents/Documents/2001/Jiang0121.htm>, livre blanc, chap 1.

¹⁷ <http://web.amb-chine.fr/dossier/passe/inte-decl-tw.html> .

Chine à prendre toutes les mesures possibles, y compris le recours à la force autorisé par la loi anti-sécession du 24 mars 2005.¹⁸ Cette possibilité laisse clairement planer le doute sur les intentions pacifiques chinoises et fut d'ailleurs fermement condamnée autant par les Etats-Unis que par l'Union européenne, fortement attachés à une solution pacifique, que par Taiwan elle-même qui y voit les prémisses à une solution militaire à plus ou moins long terme.

212. Une justification historique et juridique :

Pour les autorités chinoises, l'île de Taiwan est une possession de la Chine continentale et son rattachement au continent est une évidence prouvée par l'histoire, au point de nier jusqu'à la séparation de fait, comme l'exprime le gouvernement lorsqu'il affirme que « *le territoire et la souveraineté ne sont pas séparés, et les deux rives du détroit ne constituent pas deux Etats* »¹⁹ ou, comme l'indique le Livre blanc de la défense de 2004 qui stipule que « *Selon les faits et les lois concernant Taiwan, il est prouvé que cette île fait partie intégrante du territoire chinois* »²⁰, preuve en est qu'elle lui fut rendue à l'issue de la 2^e Guerre mondiale. Cette continuité du territoire a pour mérite de placer le différend opposant la RPC et Taiwan dans le cadre des affaires intérieures chinoises²¹, argument qui autorise les autorités continentales à interdire à quiconque d'intervenir sur la question et qui pourrait à lui seul valider les prétentions de la RPC.

En plus de cet argumentaire « historique », les autorités usent de l'argument juridique pour justifier leurs prétentions. En effet, elles s'appuient sur de nombreux traités et accords, et tout particulièrement sur la dénonciation de l'ensemble des traités, accords et contrats relatifs aux relations sino-japonaises, dont le traité de Shimonoseki, contenue dans la Déclaration de guerre de la Chine au Japon. Cette position, qui fait état de la souveraineté chinoise sur Taiwan, fut entérinée par les déclarations du Caire et de Postdam.²² Enfin, la

¹⁸ Votée à l'unanimité, cette dernière prévoit dans son article 6 que la RPC prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la paix, la stabilité et promouvoir une plus grande compréhension et de bonnes relations entre les deux rives du détroit, ce qui laisse penser que la Chine ne fera rien pour briser le statu quo actuel tout en réaffirmant le principe d'une seule Chine (art 1, 2, 5). Mais, pour autant, elle donne aux autorités chinoises la légitimité nécessaire pour utiliser des moyens « non pacifiques » dans le cas d'une déclaration d'indépendance (art 8) ou d'impossibilité d'une unification pacifique.

¹⁹ Les positions essentielles du gouvernement, <http://web.amb-chine.fr/Documents/Taiwan/taiwan.htm>.

²⁰ *Livre blanc de la Défense*, <http://web.amb-chine.fr/Documents/Taiwan/1page.htm>.

²¹ Selon M. Zhu BANGZAO, porte-parole du Ministère chinois des Affaires étrangères, <http://web.amb-chine.fr/dossier/passe/tw-unechine.html>

²² La déclaration du Caire fut signée par la Chine, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne en décembre 1943. Elle stipule que tous les territoires occupés par le Japon doivent être rendus à la Chine, y compris Taiwan et l'archipel Penghu. Celle de Postdam fut signée en 1945 par la Chine, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. L'Union soviétique y adhéra ultérieurement Elle souligne que les termes de la déclaration du Caire doivent être appliqués.

RPC s'appuie sur le fait que le gouvernement populaire central de la République populaire de Chine devient « *l'unique gouvernement légal de la Chine et l'unique représentant légal de la Chine sur la scène internationale* »²³ et que « *les autorités du Guomindang sont privées de tout fondement juridique et factuel susceptible de représenter le peuple chinois* ». ²⁴ Enfin, elles stipulent que les Etats-Unis « *reconnaissent le gouvernement de la République populaire de Chine comme l'unique gouvernement légal de Chine* » et « *reconnaissent [...] qu'il n'y a qu'une Chine, et que Taiwan fait partie intégrante de la Chine.* »²⁵

L'argument ainsi présenté semble en effet inattaquable, mais il pose la question de la représentativité d'un gouvernement issu d'une guerre civile. C'est sans doute cette volonté de ne donner raison à aucune des parties qui conduisit les nations à ne pas fixer le statut de l'île *de jure*. Quoi qu'il en soit, son appartenance ainsi prouvée, la résolution de la question taïwanaise est simple puisque la Chine est dans son bon droit, même si elle venait à utiliser la force.

22. La position de Taiwan sur la question de la réunification et de l'indépendance :

221. Un argumentaire peu solide :

L'argumentaire taiwanais repose essentiellement sur le fait que l'indépendance et sa souveraineté sont un fait acquis depuis 1949, ce que relève le ministère des Affaires étrangères lorsqu'il affirme que « *Depuis 1949, tant la République de Chine que la République populaire de Chine [...] ont joui de juridictions séparées et ont coexisté au sein de la communauté internationale* »,²⁶ ou le Yuan législatif quand il écrit que « *La République de Chine est depuis sa fondation un Etat indépendant et souverain [...]* ». ²⁷ En dehors de cet argumentaire, Taiwan ne dispose pas de beaucoup d'arguments juridiques et historiques en sa faveur, si ce n'est que Jiang Jieshi (Tchang Kaï-chek), chef du Kuomintang (KMT), représentait bien en 1949 une partie du gouvernement légal et si ce n'est le soutien « obligé » des puissances qui ont contribué à son maintien dans le cadre de l'affrontement Est-Ouest et de la défense des valeurs démocratiques. En effet, force est de constater que

²³ <http://web.amb-chine.fr/documents/taiwan/1page.htm>, livre blanc, chap.1 op.cit. .

²⁴ <http://web.amb-chine.fr/documents/taiwan/1page.htm>, livre blanc, chap.1 op.cit. .

²⁵ <http://web.amb-chine.fr/documents/taiwan/1page.htm>, livre blanc, chap.1 op.cit. .

²⁶ Déclaration de décembre 2003, « *Explications sur les référendums à caractère défensif à Taiwan* » <http://www.roc-taiwan-fr.com/policy/20031231/2003123101.html> .

²⁷ Résolution du Yuan législatif de la république de Chine du 4 mars 2005, article 1, <http://www.roc-taiwan-fr.com/policy/20050307/2005030701.html> .

l'île ne bénéficie d'aucun statut légal et qu'elle n'est pas reconnue comme un Etat de droit international. La Chine profite d'ailleurs de cet argument supplémentaire pour exiger que l'île ne puisse entrer dans les organisations nécessitant un tel statut, avec un certain succès.

De plus la question de l'indépendance ne fait pas l'unanimité à Taiwan, confrontée il est vrai non seulement aux pressions chinoises constantes mais aussi à celles des Etats-Unis. Ces dernières lui interdisent *de facto* de déclarer *sine die* son indépendance pour laquelle plaident pourtant sa démocratisation et son développement économique. Ces deux faits indiscutables ont en effet contribué à la mise en place d'une entité fortement différenciée de la Chine continentale, au point que les Taiwanais refuseraient à 83% la loi anti-sécession et que 90% d'entre eux seraient favorables à la souveraineté nationale.²⁸ Pour autant, les autorités taiwanaises oscillent en permanence entre désir d'émancipation affirmé et un certain pragmatisme. Ainsi, le Kuomintang fixa en mars 1991 à la fois le principe de « *un pays, deux entités politiques* » et les conditions de l'unification²⁹ dans le but « [...] *d'établir une Chine démocratique, libre et prospère* »³⁰ pour laisser entendre courant 2005 qu'il était favorable à l'unification de l'île au continent.³¹ Le président Chen Shui-bian, président du PDP favorable à l'indépendance, fait également preuve d'une grande prudence dans son discours inaugural de 2000 où figurent « les cinq nons »³², de même que dans son discours de 2004 où il déclare qu'il est « *tout à fait conscient que nous ne sommes pas encore arrivés à un consensus sur les questions relatives à la souveraineté nationale, le territoire et le thème de l'unification/indépendance[...]* » avant de déclarer qu' « [...] *il n'est pas difficile pour nous de comprendre la raison pour laquelle les Chinois embrassent la politique d'une Chine unique [...]* ». ³³ Sur le fond, le problème de Taiwan vient du fait que ce pays ne peut pas être réuni à la Chine et qu'il ne peut pas, non plus, revendiquer son indépendance.

²⁸ Sondage du 24/12/2004, publié par la Commission d'Etat aux Affaires continentales.

²⁹ Ce document fixait 3 étapes : à court terme, une phase de développement des échanges non officiels, des contacts privés et de réciprocité ; à moyen terme, une phase de confiance mutuelle et de coopération et, à long terme une phase de consultation et d'unification.

³⁰ CABESTAN Jean-Pierre, *Taiwan Chine populaire : l'impossible réunification*, éd. Dunod, 1995, p89

³¹ Déclaration d'une délégation du KMT conduite par Lien Chan, lors d'un voyage en Chine. WANG Jianmin, « Communistes et nationalistes, même combat », *Courrier international* n° 756-28 avril 2005, www.courrierinternational.com.

³² Les cinq nons sont : « Ne pas déclarer l'indépendance, ne pas changer le nom officiel du pays, ne pas inscrire dans la Constitution la formule des relations d'Etat à Etat, ne pas organiser de référendum visant à changer le statu quo par rapport à la question de l'indépendance ou de l'unification et ne pas abolir le Conseil à l'unification nationale ou les lignes directrices pour l'unification nationale », CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan : la guerre est-elle concevable ?*, op.cit., p 270.

³³ « Discours d'investiture du Président Chen Shui-bian », <http://www.roc-taiwan-fr.com/policy/20040520/20044052001.html>.

222. *Défendre coûte que coûte le statu quo :*

Face aux velléités chinoises régulièrement affirmées, les autorités taiwanaises entendent défendre le *statu quo* et « *la souveraineté de Taiwan [qui] appartient à ses 23 millions d'habitants* », en particulier face à une loi anti-séparation « *qui va à l'encontre autant de la démocratie que de la paix* ». Le Président Chen Shui-bian affirme ainsi : « *Nous ne changerons pas notre position antérieure qui consiste à nous réconcilier sans céder, et à tenir bon en évitant la confrontation* ». ³⁴. Pour Taiwan, le principal obstacle à la résolution de la question taiwanaise, c'est avant tout l'unilatéralité de la RPC et son exigence de voir adopter une définition qui lui soit favorable du concept "d'une seule Chine". Or, pour elle, il s'agit avant tout de favoriser des consultations et des pourparlers constructifs. Nul ne peut donc poser des conditions préalables à la tenue de discussions équitables dans le strict respect de la démocratie et de la parité.

A cause de son statut particulier, Taiwan est contrainte d'adopter une diplomatie pragmatique devant de telles exigences. Celle-ci vise à recouvrer la place qui lui revient dans le concert des nations et à proroger son indépendance de fait, tout en ménageant la RPC. Cette place lui est assurée en partie par les relations diplomatiques qu'elle entretient, notamment au travers des 92 bureaux de représentation dont elle dispose dans 59 Etats. Elle passe également par sa participation active à des organisations économiques internationales, tels que le Forum de coopération économique Asie Pacifique (APEC) ou l'Organisation mondiale du commerce. ³⁵ Cette course à la reconnaissance internationale est sans aucun doute l'une des meilleures stratégies dont les autorités puissent user pour asseoir leur légitimité face à une Chine qui s'efforce de lui interdire toute participation aux institutions nécessitant le statut d'Etat. Néanmoins, l'argument démocratique et la dénonciation des risques que fait peser l'émergence de la RPC sont bien compris de la grande majorité des nations, inquiètes des prétentions chinoises.

Accident de l'histoire la séparation des deux Chines est aujourd'hui profondément ancrée dans la réalité et aucune des deux parties ne sauraient renoncer ni à son existence, ni à son particularisme. Or, à l'heure où la Chine affirme sa puissance dans le domaine économique en particulier, Taiwan apparaît pour elle à la fois comme un partenaire nécessaire et comme un défi difficile à gérer pour les autorités chinoises.

³⁴ Voir annexe 1 : *Déclaration en six points du Président Chen Shui-bian au sujet de la « loi anti-séparation » chinoise, faite devant les membres de l'Alliance internationale pour la paix et la démocratie*, <http://www.roc-taiwan-fr.com/policy/20050319/2005031901.html> . Voir annexe 1

³⁵ Taiwan a été admise comme membre de plein droit le 1^{er} janvier 2002 après 12 ans de négociations.

Partie 2 : Taiwan et les défis intérieurs de la Chine : un partenaire nécessaire ou un exutoire ?

Alors qu'elle connaît une forte croissance économique, la Chine vit des bouleversements internes sans précédents. En passe de devenir une véritable puissance avec laquelle il faudra compter, elle pourrait bien avoir à trouver une solution pour détourner l'attention de ses populations des difficultés croissantes qu'elles doivent affronter et préserver un régime qui n'entend pas passer la main.

I/ Taiwan, un élément clef pour répondre aux défis économiques qui touchent la Chine

La Chine est un acteur économique de poids, mais aussi un pays en voie de développement relativement pauvre, confronté à de nombreux problèmes. Les nouvelles données [...] ne changent rien à ces contradictions ».
Arthur KROEBER³⁶

11. Le miracle économique chinois:

111. Le développement économique, une réalité:

Soucieuse de son développement, la Chine a pris un sérieux virage à partir de 1978 avec l'abandon des méthodes autoritaires de planification au profit d'une décentralisation d'une partie de la gestion publique vers les régions et d'une part plus grande donnée au marché, notamment avec l'ouverture au commerce extérieur et le recours aux investissements directs étrangers. Jadis en retrait sur le plan économique, elle est aujourd'hui sur le point de devenir la troisième puissance économique mondiale³⁷ avec une croissance de 9,8% en 2005³⁸ et un PIB prévisionnel de 2172,1 dollars américains pour 2006³⁹. Sa montée en puissance dans les échanges internationaux, où elle se place comme 4^o exportateur et sixième importateur mondial⁴⁰ et au 7^o rang mondial pour le Investissement directs étrangers (IDE)⁴¹, notamment grâce au poids de sa diaspora ⁴²

³⁶ Cité par CHUA CHIN HON, journaliste au The Straits Times, in *Courrier international* n° 792 du 5 janvier 2006, www.courrierinternational.com.

³⁷ CHUA CHIN HON, *The Straits Times*, in *Courrier international* n° 792 du 5 janvier 2006, www.courrierinternational.com.

³⁸ BELKAIM Akram, « Incertitudes du système économiques chinois », *L'ATLAS du Monde diplomatique*, p 162. Les prévisions 2006 annoncent un PIB de 8.2%.

³⁹ Sources FMI et CNUCED, http://www.interex.fr/ATLAS/interex2/economie_11.html.

⁴⁰ LEMOINE Françoise, « *L'économie chinoise* », collection Repères, éditions La Découverte, 2003

⁴¹ Sources FMI et CNUCED, http://www.interex.fr/ATLAS/interex2/economie_11.html.

⁴² La diaspora chinoise est évaluée à environ 30 millions de personnes. En Indonésie, ils détiendraient quelque 70% de l'économie privée. TERTRAIS Hugues, « La diaspora Chinoise », *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op. cit. ; pp. 76-77.

témoigne de sa réussite.⁴³ Au rythme actuel, le poids de la Chine devrait dépasser celui du Japon en 2015-2020.

112. Une insertion marquée dans les organisations internationales :

Pour tirer le meilleur profit de son développement économique et soutenir sa montée en puissance, la Chine a fait un réel effort pour s'inscrire pleinement dans les organisations économiques internationales, qu'elles soient régionales ou mondiales. Elle a ainsi rejoint des structures comme le Forum sur la coopération économique en Asie-Pacifique (APEC, en 1991), l'Association des nations de l'Asie du Sud-est + Chine, Japon, Corée du Sud (ANASE+3, en 2000) ou l'OMC en décembre 2001, et elle participe depuis 2000 au Forum asiatique de Boao dont le siège est situé sur son territoire⁴⁴. Pékin a également signé en 2004 un accord pour la création d'une zone de libre-échange Chine-ANASE d'ici à 2010.

113. Mais des incertitudes, en particulier dans le domaine énergétique :

La Chine est de plus en plus dépendante de ses approvisionnements et doit faire face à des déséquilibres qui pourraient remettre en question son développement et sa puissance. En effet, ce pays produit 4,4% de la richesse mondiale mais consomme pour cela près de 7.4 % de la production de pétrole et 31 % de celle de charbon⁴⁵, ce qui entraîne de profonds déséquilibres commerciaux et révèle la dépendance au monde extérieur de la Chine. Le pays est donc confronté à une pénurie de matières premières, en particulier dans le domaine pétrolier⁴⁶. Cette question est pour les autorités de Pékin une question cruciale : cinquième producteur mondial, elle est importatrice nette depuis 1993. Or, compte tenu de la croissance de la population ainsi que de l'envolée de son économie et des besoins induits par ces deux facteurs, la production nationale ne devrait couvrir que 20% des besoins en 2020⁴⁷ alors que le besoin devrait croître de 200%⁴⁸.

Or, la légitimité du pouvoir chinois pourrait bien dépendre de sa capacité à satisfaire ces besoins, en vue de répondre aux aspirations économiques des Chinois. Tous les efforts

⁴³ La courbe d'évolution des importations/exportations de la Chine entre 1980 et 2003 est ainsi passée de (en milliards de dollars) de 134 à 2274 pour les exportations et de 139 à 2325 pour les importations. La Chine représentait en 2003 7% du commerce mondial, contre 2% en 1980. Source : CEPPII, base Chelem, *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op. cit. ; p.83.

⁴⁴ Le forum de Boao, du nom d'une ville de la province de Hainan, est peu ou prou l'équivalent du forum économique international de Davos.

⁴⁵ SUR Serge, Editorial, *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op.cit. ; p1.

⁴⁶ Elle consomme près de 40% de la production mondiale de charbon et 25% de celle de l'acier et elle est devenue le deuxième consommateur de pétrole, derrière les Etats-Unis SINAI Agnès, « Le monde vu de Pékin », *L'ATLAS du Monde diplomatique*, p 168.

⁴⁷ ROBIN Philomène, « Un bilan énergétique de plus en plus déficitaire », *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op. cit.. p 82.

convergent donc vers la diversification des sources d'approvisionnement en matières premières, notamment vers l'Afrique⁴⁹, mais aussi vers le Moyen-Orient et l'Amérique latine, la Russie⁵⁰ et, bien entendu vers les gisements de la mer de Chine méridionale.⁵¹

Dans cette quête économique, Taiwan pourrait bien jouer un rôle capital pour le gouvernement chinois, tant par ses apports à l'économie continentale que par sa simple situation géographique qui la place sur la route des approvisionnements dont Pékin a besoin.

12. Taiwan, un point clef pour la croissance chinoise :

121. Une interdépendance avec Taiwan:

Les relations économiques de l'île avec le continent se sont aujourd'hui considérablement développées, au point que la Chine représente 5,6% des exportations de Taiwan et 8,6% de ses importations.⁵² Selon *The Business Times*, principal journal économique de Singapour, Taiwan investirait chaque année 3 milliards de dollars sur le continent et le montant des échanges commerciaux atteindrait 79 milliards de dollars.⁵³ Selon Jean-Pierre Cabestan, la Chine a besoin de l'économie taiwanaise pour soutenir sa croissance, rattraper son retard, acquérir les technologies et les capitaux dont elle a besoin et atteindre ses objectifs de croissance, tandis que Taipei dépend du continent pour maintenir la sienne.⁵⁴

⁴⁸ Ce besoin est estimé à 371 Mt, dont 230 importées en 2010, et à 541 Mt dont 411 importées en 2020, MEIDAN Michel, «Sécurité énergétique en Chine et diplomatie pétrolière», *Les cahiers de mars* n° 183, 2005.

⁴⁹ 674 sociétés publiques chinoises seraient répertoriées sur le continent africain, dans les domaines, entre autres des mines, de la pêche, de l'exploitation du bois et du pétrole (notamment au Gabon, en Guinée (25% des importations chinoises) et au Soudan dont la Chine importe 50% de la production. SERVANT Jean-Christophe, « A la conquête des marchés africains », *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op. cit. ; pp 38-39.

⁵⁰ Les deux pays étudient la faisabilité de gazoducs et d'oléoducs pour 2005, en vue de relier la Sibérie à la Chine tandis que les Chinois étudient des projets de recherche en Sibérie et dans la mer caspienne. MONTANARO-JANKOVSKI Lucia, « Chine-Russie : des intérêts convergents », *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2004, op. cit. ; p 73.

⁵¹ D'où la volonté chinoise de conserver et d'étendre sa présence sur les Paracels et les Spratleys, par où transite l'essentiel du trafic maritime et dont les fonds seraient riches en hydrocarbures.

⁵² Sources COMTRADE, http://www.interex.fr/ATLAS/interex2/economie_49.html, op. cit.

⁵³ *The Business Times*, in *Courrier international* n° 749 du 10 mars 2005, www.courrierinternational.com. Ces chiffres sont corroborés par ceux de l'OMC qui donnent un total de 78,3 milliards de dollars, répartis en 13, 54 milliards d'exportations chinoises vers Taiwan et 64,76 milliards d'importations en provenance de l'île ; « *Chine-Taiwan, le bras de fer* », *Armées d'aujourd'hui* n° 307, février 2006, p 22.

⁵⁴ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, éditions Economica, Bibliothèque stratégique, 2003 op.cit. Ainsi, 72% de la production chinoise en informatique serait dépendante des capitaux taiwanais, 50 à 60% des investissements taiwanais à l'étranger se font en Chine et près de 8000 investisseurs taiwanais seraient installés sur le continent.

122. L'instrumentalisation des rapports économiques :

Les quelques chiffres cités ci-dessus démontrent bien que Taiwan détient un rôle clef dans le miracle économique chinois, ce que Pékin a parfaitement saisi en s'efforçant d'attirer les investisseurs et les capitaux taiwanais. Mais au-delà des apports directs que représentent ces investissements, ils sont également pour Pékin le moyen d'affaiblir son adversaire en le rendant dépendant de ses marchés. En effet, l'économie taiwanaise, en investissant massivement sur le continent se lie de plus en plus les mains et perd son indépendance par rapport à un pays dont le but ultime est sa perte. L'interdépendance devient donc pour les autorités chinoises une arme qu'elles entendent bien utiliser à leur profit. Ainsi les investisseurs taiwanais sont devenus les meilleurs relais de Pékin en faveur d'une intégration future et font, dans ce but, l'objet de pressions et de tentatives marquées de séduction. Ils sont ainsi incités à prendre part à la vie politique, en particulier au sein des conseils de village dont les instances se sont ouvertes aux nouveaux entrepreneurs.

Pékin joue donc, en ce domaine, un double jeu qui lui permet à la fois de prospérer en attirant les entreprises du pays, tout en poursuivant son but ultime d'unification en faisant des investisseurs et des Taiwanais installés sur le continent un élément modérateur de la volonté politique d'indépendance du gouvernement de Taiwan. En effet, de plus en plus intégrés dans la vie politique et économique du continent, ces derniers pourraient aisément devenir une courroie de transmission des idées du Parti sur la question de l'unification et un relais d'opinion à destination de l'opinion publique de l'île, dans le but de modifier en conséquence leur opinion et leur jugement en faveur d'une acceptation progressive de la domination continentale et, à terme, de l'unification aux conditions de la RPC.⁵⁵

123. Une position clé pour le contrôle des routes maritimes :

Taiwan représente pour Pékin un autre enjeu majeur pour son développement, bien au-delà de la simple question de principe « d'une seule Chine ». En effet, l'île occupe une position stratégique sur les routes maritimes qui traversent l'Extrême-Orient (voir annexe 1), au point qu'il apparaît légitime de se poser la question de savoir si Taiwan ne ferait tout simplement pas partie de la stratégie chinoise de contrôle de ces routes d'approvisionnement. La dépendance chinoise évoquée un peu plus haut démontre la nécessité pour Pékin de contrôler ces routes, dans le cadre d'une économie mondialisée dans

⁵⁵ Jean-Pierre CABESTAN parle à ce sujet de « finlandisation des esprits », *-Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, op.cit, p279.

laquelle le commerce maritime tient une place prééminente et ne cesse de croître⁵⁶. Les routes maritimes sont donc au cœur des préoccupations et constituent des enjeux majeurs, tant sur le plan économique que militaire car ils permettent à la fois de contrôler les flux et d'accéder à des zones d'intérêts souvent éloignées. La Chine cherche donc non seulement à contrôler un espace qu'elle considère comme vital,⁵⁷ notamment pour assurer son accès aux richesses énergétiques et halieutiques de l'espace maritime d'Asie du Sud-est⁵⁸, mais aussi les accès de ses concurrents. Taiwan est donc à ce titre un enjeu majeur. Elle est en effet un verrou stratégique à la croisée entre la mer de Chine méridionale et la mer de Chine orientale, dans le prolongement des îles Spratleys et des Paracells.⁵⁹ Son contrôle, en plus d'agrandir l'espace maritime chinois lui permettrait de contrôler les lignes de communications de ses adversaires potentiels ou avérés, en particulier celles des Etats-Unis et du Japon. Ce dernier est en effet un contrepoids de taille à la puissance chinoise émergente, or il dépend à 70% des voies de la mer de Chine du Sud⁶⁰, au point que le Japon accorde la priorité à la défense de ses lignes de communication maritimes.⁶¹

II/ Les défis sociaux et politiques chinois : Taiwan, un exutoire aux difficultés du Parti communiste chinois

« La réforme et l'ouverture sur l'extérieur ont enregistré des succès indéniables. Mais avec ses 1,3 milliards d'habitants et une base économique faible, la Chine demeure un pays aux forces productives sous-développées, confronté aux inégalités de développement entre régions ».
HU JINTAO⁶²

21. Les évolutions de la société et l'adaptation des institutions : le Parti à la recherche de l'équilibre :

⁵⁶ Les flux maritimes ont augmenté de 2,3% entre 1970 et 2001 pour représenter environ 75% du commerce mondial. LASSERE Frédéric, « Les détroits maritimes des enjeux stratégiques majeurs », <http://www.erudit.org/revue/ei/2003/v34/n2/009170ar.html>

⁵⁷ WOETS Ludovic, « Scénarios pour la Chine », Forum Perspectives chinoises, <http://www.frstrategy.org/barreFRS/publication/archives/forum/forum16.php>

⁵⁸ Cet espace représenterait 12% des captures mondiales de poissons et dispose de réserves pétrolières et gazières de première importance. Voir l'article de BOISSEAU DU ROCHER Sophie, « La sécurité maritime en Asie du Sud-Est », in Asie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Sri Lanka, Thaïlande, *Les études de la documentation française* n° 5223-24, ed. 2005.

⁵⁹ Le différend concernant ces îles oppose la Chine, le Vietnam, Brunei, les Philippines, l'Indonésie, la Malaisie et Taiwan. Le 25 février 1992, l'Assemblée nationale chinoise a adopté une loi intégrant l'ensemble des Paracells et des îles Spratleys dans les eaux territoriales chinoises.

⁶⁰ DOMENACH Jean-Luc, *L'Asie en danger*, p. 226.

⁶¹ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine -Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, op.cit., p 201.

⁶² Président de la République populaire de Chine, discours à l'Assemblée nationale du 27 janvier 2004.

211. Des évolutions qui mettent en danger la cohésion interne du pays :

Afin d'assurer le développement économique, le Parti communiste chinois a été contraint d'accepter une relative démocratisation de la société et de ses institutions. La société chinoise change ainsi très rapidement sous l'influence d'une croissance économique constante et d'une ouverture aux modes et manières de penser occidentales, ce qui engendre un certain nombre de déséquilibres entre les Chinois eux-mêmes, mais aussi entre les régions, les zones urbaines et les campagnes. Ainsi 8 provinces ont un PIB supérieur de 60% au reste du pays⁶³, tandis que le revenu mensuel moyen dans les zones urbaines atteint 1165 dollars contre à peine 371 dollars dans les villages⁶⁴ et que l'on estime le nombre des migrants à une centaine de millions de personnes, errant d'une région à l'autre sans aucune autorisation. De plus, on imagine aisément le formidable défi que l'accroissement de la population chinoise⁶⁵ soulève sur les plans de la suffisance alimentaire, de l'éducation ou de l'emploi et du logement. Les inégalités ainsi créées mettent en cause une cohésion nationale particulièrement fragile. Face à ces bouleversements et ses inégalités, le Parti se trouve aujourd'hui confronté à un véritable défi : empêcher que les revendications légitimes du peuple n'aboutissent à une remise en cause du système politique, ce qui suppose le recours à une certaine répression et à un certain isolement, tout en permettant la poursuite de la croissance qui seul permet d'atténuer les tensions internes générées par les inégalités actuelles en laissant espérer une certaine amélioration.⁶⁶

212. Une adaptation limitée des institutions :

Dès lors, il apparaît inévitable que le Parti accepte une certaine évolution de ses institutions, seul moyen d'encadrer et de contrôler les mécontentements, tout en gardant l'essentiel du pouvoir entre ses mains. Selon Gilles Guillheux, il semblerait que les évolutions du régime « *ne visent plus à mobiliser la société en vue de créer un homme nouveau, mais seulement à prévenir toute contestation du monopole du Parti* ». Pour y arriver, le Constitution de 1982 intègre dans son préambule « les Quatre principes

⁶³ OCHRAICH Diana, « Croissance et contraintes de l'économie chinoise », *La Chine, Questions internationales* n° 6, mars-avril 2004, op.cit., p88. Il s'agit des municipalités spéciales de Pékin, Tianjin, Shanghai et des provinces de Liaoning, Jiangsu, Zhejiang, Shandong et Guangdong.

⁶⁴ BELKAID Akram, « Incertitudes du système économiques chinois », *L'ATLAS du Monde diplomatique*, op.cit., p 163.

⁶⁵ Selon Isabelle ATTANE, la population, depuis 1949, a été multipliée par près de 2,4 et augmenterait actuellement de 15 millions par an. C'est une donnée que le Parti ne peut ignorer, « La population chinoise au seuil du XXI^e siècle », in *Questions internationales* n°6, mars-avril 2004 ; p 23.

⁶⁶ NIQUET Valérie, « La Chine et la puissance », *Les cahiers de mars* n° 183, 2005, pp 16-17.

fondamentaux » énoncés en 1978 par Deng Xiaoping.⁶⁷ Ainsi, une certaine démocratisation est tolérée, en marge du système.⁶⁸ Néanmoins le PCC doit montrer qu'il n'est plus le parti du seul prolétariat mais celui de la nation toute entière. C'est dans ce but que le 16^e congrès du PCC de 2002 a modifié les statuts du Parti pour y inclure la « Théorie de la Triple représentativité selon laquelle le Parti représente à la fois « les forces productrices les plus avancées », « les intérêts fondamentaux du peuple » et « la culture la plus avancée »⁶⁹.

Pour autant, aucune des réformes engagées ne remet en cause le rôle primordial du PCC⁷⁰, ni la mise en place des comités élus dans les campagnes et les villes en 1987 et 1989, ni le renforcement du pouvoir des assemblées populaires des districts et des cantons.⁷¹ Ce mouvement tend d'abord à reprendre le contrôle des populations en leur permettant, sous couvert d'une certaine démocratisation, d'exprimer leurs doléances dans des instances sous la coupe du PCC et d'y répondre. Ainsi, Hu Jintao a répété en 2004 que la démocratie était « une impasse pour la Chine »⁷². La Chine reste donc « *un système autoritaire assoupli mais stabilisé, consultatif mais élitiste, corporatiste et ploutocratique* ». ⁷³

Dans ce cadre, Taiwan représente pour les dirigeants chinois aux abois une cible privilégiée, capable de détourner l'attention d'un peuple désireux de retrouver son unité.

22. Taiwan, un exutoire aux difficultés internes du Parti ?

221. La démocratie n'est pas souhaitable pour un régime aux abois :

Les autorités de Pékin ont parfaitement saisi les menaces que ferait peser sur leur pouvoir une éventuelle accélération du processus démocratique sur le continent. Aussi ne

⁶⁷ Ces principes sont : la direction du parti communiste, le marxisme-léninisme et la pensée de Mao, la dictature démocratique populaire, la voie socialiste. GUILHEUX Gilles, « Un régime totalitaire en mutation », *Questions Internationales* n°6 mars-avril 2004, p 8.

⁶⁸ Les élections villageoises se tiennent régulièrement et certaines assemblées ont commencé d'être élues sur la base de candidatures plus ouvertes, non recommandées par le Parti. De plus, grèves et manifestations sont tolérées, bien qu'illégalles.

⁶⁹ GUILHEUX Gilles, « Un régime totalitaire en mutation », op.cit., p 12.

⁷⁰ Il existe en Chine huit partis légaux : la Ligue démocratique de Chine, le Comité révolutionnaire du Guomindang de Chine, l'Association pour la construction démocratique de la Chine, l'Association chinoise pour le progrès de la démocratie, le Parti démocratique paysan et ouvrier de Chine, le Zhi Gong Dang, la Société Jiu San et la Ligue pour l'autonomie démocratique de Taiwan. Tous ont des délégués à l'Assemblée populaire nationale (APN) et prennent part à la Conférence consultative du peuple chinois (CCPC). Pour autant, il est clairement établi dans la constitution que ce système multipartite de coopération et de consultation s'opère sous la direction du PCC. *Questions Internationales* n°6 mars-avril 2004, p13.

⁷¹ Elles débattent désormais des activités des gouvernements qu'elles sont supposées élire et d'approuver les projets de règlement qu'ils leur soumettent.

⁷² Cité par Jean-Pierre Cabestan, « De la Chine de Jiang Zeming à la Chine de Hu Jintao », *Les cahiers de mars* n° 183, 2005.

sont-elles pas prêtes d'accepter, comme le souhaitent les autorités taiwanaises en vue de la réunification que la Chine devienne un pays libéralisé et démocratique avant d'aspérer à l'intégrer pacifiquement⁷⁴. Pour les autorités de Pékin, « *la démocratisation et la divergence entre les régimes ne sont que des prétextes pour empêcher la réunification de la Chine* » alors même que Taipei affirme pour sa part que la démocratisation du continent est le point clé de la réunification. C'est ce qu'elles entendent lorsqu'elles déclarent que « *le Parti communiste et le gouvernement chinois ne cessent de lutter pour réaliser l'idéal d'une démocratie socialiste et permettre la coexistence de deux régimes sociaux sur les deux rives en évitant l'imposition réciproque* ». ⁷⁵

En réalité, la démocratie « à l'occidentale », ou « à la taiwanaise », n'est pas envisageable pour le régime, comme le démontre parfaitement les limites posées à l'adaptation des institutions. Car la démocratie est pour les autorités continentales un véritable défi dans leur lutte pour la légitimité : elle est un mauvais exemple pour le peuple chinois qui pourrait s'en inspirer. Le président Chen n'affirme-t-il pas que « *Aux yeux des sociétés d'ethnie chinoise et des autres pays qui sont récemment devenus démocratiques, la démocratie de Taiwan est non seulement en expérimentation, mais elle est aussi un modèle* ». ⁷⁶ N'est-elle pas l'élément fondamental la résistance de l'île et l'argument affirmé du pouvoir taiwanais pour réclamer le soutien occidental face aux visées continentales. Il apparaît donc comme essentiel de lutter contre cette source de danger, ce qui passe notamment par le retour de l'île dans le giron chinois.

222. La question territoriale, une manière de retrouver son prestige :

Mais au-delà des dangers que représente la démocratie taiwanaise pour la RPC, c'est avant tout la question de l'intégrité territoriale qui semble guider l'action des autorités continentales. La question posée par l'indépendance de fait de Taiwan pose bien celle de la cohésion territoriale de la Chine, qui concerne autant les zones à fortes minorités comme le Tibet, ou la Mongolie que Taiwan. En effet, l'argument de la volonté populaire, souvent présenté par les autorités, ne tient pas, les Taiwanais étant majoritairement défavorables à la Chine, pas plus que les risques d'intervention étrangère ou les références à des liens immémoriaux. Il semble plus vraisemblable que l'argument essentiel soit bien la volonté de

⁷³ CABESTAN Jean-Pierre, «De la Chine de Jiang Zeming à la Chine de Hu Jintao», *Les cahiers de mars* n° 183, 2005.

⁷⁴ BRZEZINSKI Zbigniew, *Le Grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde*, Bayard éditions, p 263.

⁷⁵ Livre blanc, <http://web.amb-chine.fr/Documents/Taiwan/4page.htm>

⁷⁶ Discours d'investiture du Président Chen Shui-bian, 2004 <http://www.roc-taiwan.com/policy/20040520/2004052001.html>. Voir annexe 3

retrouver les possessions perdues et de mettre ainsi un terme à l'humiliation ressentie par la Chine depuis le XVIII^{ème} siècle, pour redorer le blason d'une Chine en quête de reconnaissance. Le recours à la « loi anti-sécession »⁷⁷, censée légitimer toute action visant à interdire la division de la patrie, marque cette volonté d'affirmer sa puissance tout en ayant l'avantage de faire porter au régime taiwanais toute la responsabilité d'une éventuelle intervention armée. Cette question est d'autant plus essentielle que l'île ne représente en aucun cas une menace pour la sécurité des frontières de la Chine, dans la mesure où ses gouvernants ont abandonné depuis longtemps toute velléité de reconquête du continent, conquête dont ils n'ont d'ailleurs pas les moyens et que les Américains ne leur laisseraient de toute manière pas envisager.

Cette absence de menace rend les véritables revendications chinoises obscures et l'on peut se demander quels sont les véritables motifs qui guident l'action des autorités continentales.

223. Le nationalisme contre Taiwan, un moyen de préserver le Parti ?

On peut légitimement se demander si la volonté de réunifier le territoire ne va pas bien au-delà du simple désir de retrouver une cohésion territoriale perdue. En effet, « *le nationalisme implique toujours le sentiment d'un manque ou le sentiment d'une menace. [...] En s'appuyant sur l'histoire, pour modifier la géographie, [il] est un ressort constant de la géopolitique [...] On peut expliquer cette remontée identitaire par un contexte économique mondiale plus que médiocre [...] Le conflit identitaire permet de souder des populations comme une nouvelle idéologie* ». ⁷⁸ Ainsi, le nationalisme pourrait bien être devenu aujourd'hui un moyen avéré pour le PCC de mobiliser la société et de faire oublier les aspirations qui se font jour dans la population.

En effet, marqués par la confrontation du XIX^o siècle avec les Occidentaux et par les « Traités inégaux »⁷⁹, les Chinois sont très attentifs à la nécessité de rendre à la Chine la place qui lui revient sur la scène internationale. Les victoires obtenues sur la scène internationale sont dès lors, dans la rhétorique du Parti, autant de preuves de la capacité et de

⁷⁷ Adoptée le 14 mars 2004 à l'unanimité, cette loi légalise un éventuel recours à la force par la RPC si Taiwan venait à déclarer son indépendance.

⁷⁸ THUAL François, « Méthode de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité », IRIS, Ellipse, 1996, file : //F:/ La geopolitiqueparthual.htm .

⁷⁹ Deux guerres furent menées contre les Occidentaux : la première de 1839 à 1842 contre la Grande-Bretagne pour l'ouverture de ports et du marché intérieur chinois que l'empereur Qing refusait. Elle aboutit au Traité de Nankin (ouverture des marchés et des ports, cession de Hong-Kong). La seconde, de 1858 à 1860, dite guerre de l'Opium, contre la Grande-Bretagne et la France pendant laquelle Pékin fut pillée; elle aboutit au traité de Tainjin. De nombreux autres traités suivirent accordant à de nombreuses puissances (France, Allemagne,

la puissance du Parti, seul capable de rendre sa fierté au peuple. Ce sentiment, encouragé par le Parti, accompagne donc en permanence la montée en puissance de Pékin sur la scène internationale. En son nom, la réunification de l'ensemble du territoire chinois est logiquement devenue un objectif prioritaire du Parti. A ce titre, les rétrocessions de Hong Kong et de Macao⁸⁰ et l'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce en 2001 sont présentées par le pouvoir comme autant de victoires de la nation chinoise et préfigurent le retour prochain de Taiwan dans le giron chinois.⁸¹

Confronté à une baisse de son pouvoir idéologique sous le coup des réformes entreprises le pouvoir recourt donc au sentiment nationaliste pour recueillir les soutiens. La capacité à préserver l'indépendance nationale et l'unité de la patrie sont devenues une question de survie pour le régime. C'est dans ce cadre que se place le refus du statu quo et la préservation de la souveraineté territoriale face à Taiwan, « [...] le régime [justifiant] son maintien au pouvoir et l'absence d'évolution politique par l'image de force qu'il projette ».⁸² Taiwan est ainsi logiquement devenu l'objectif du nationalisme chinois, à la suite de Hong-Kong.

224. L'échec de la réunification, un risque impensable :

Les autorités prennent néanmoins un risque majeur en plaçant la question taiwanaise sur le plan du nationalisme le plus intransigeant. En effet, cette question devient dès lors un fondement de la fierté du peuple, ce qui est certes un avantage mais qui peut rapidement devenir un inconvénient majeur. Car en présentant la question de la réunification comme l'un des fondements de la politique chinoise et comme un fait inéducable, tout échec « *ne pourrait donc être perçu que comme un échec du régime, mettant son avenir en danger* ». Les autorités chinoises sont dès lors condamnées à la réussite, qu'elle soit pacifique ou non, ce qui explique largement les tentions grandissantes et l'effervescence que l'on peut ressentir dans le traitement de la question. Dans ce cadre, la question territoriale devient sur le plan intérieur une question majeure pour un parti en difficulté croissante. A ce titre, le retour de Taiwan serait peut-être une manière pour le parti d'affirmer sa puissance et de limiter les volontés de sortir de la mainmise du Parti, sans compter que toute victoire militaire rapide aurait de facto pour effet de prolonger le régime et permettrait au Parti

Japon etc.) territoires, marchés et avantages fiscaux. Ces traités sont regroupés sous les termes de « Traités inégaux ».

⁸⁰ Rétrocession de Hong Kong le 1^{er} juillet 1997 ; rétrocession de Macao le 20 décembre 1999.

⁸¹ GUILHEUX Gilles, « Un régime totalitaire en mutation », *Questions Internationales* n°6 mars-avril 2004, p 12.

⁸² NIQUET Valérie, « La Chine et la puissance », *Les cahiers de mars* n° 183, 2005, p12.

d'éviter toute dissension interne.⁸³ Bien consciente des risques encourus en cas de recours à la force, la Chine adopte une politique prudente, mêlant le chaud et le froid, dont les objectifs sont des objectifs à long terme. Ces derniers passent avant tout pour l'heure par l'isolement du régime de Taiwan⁸⁴ et son « intégration » économique à l'ensemble continental chinois.⁸⁵ Le risque d'une intervention militaire chinoise contre Taiwan ne semble donc possible que dans le cas d'une déclaration d'indépendance de l'île, menace que fait planer le succès croissant du parti indépendantiste taiwanais depuis 1986⁸⁶.

Le régime chinois vit donc une phase de transition cruciale dans laquelle il doit à la fois établir les conditions de son maintien au pouvoir et assurer le développement de la société. Dans ce cadre, « *la croissance assure la base du pacte social intérieur qui garantit la pérennité du régime* ». ⁸⁷ Néanmoins, une éventuelle agression contre l'île mettrait en jeu l'équilibre régional et impliquerait automatiquement les Etats-Unis, liés par des promesses d'assistance à Taiwan. Cette éventualité tempère certainement la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale et ses ambitions vis-à-vis de Taiwan.

⁸³ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine- Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, op.cit., p 292.

⁸⁴ Taiwan dut ainsi céder son siège à l'ONU en 1971 et la Chine lui interdit toute accession à des organismes internationaux exigeant le statut d'Etat.

⁸⁵ En 1996, le tiers des investissements taiwanais sont allés en Chine. DOMENACH Jean-Luc, « L'Asie en danger », Fayard 1998, page 221.

⁸⁶ Le Parti démocrate progressiste (DPP) a obtenu 25% des suffrages en 1986 et a obtenu un succès en 1997 aux élections locales. DOMENACH Jean-Luc, *L'Asie en danger*, Fayard 1998, page 221.

⁸⁷ BULARD Martine, « L'ordre mondial bousculé », *Manière de voir* 85, Jusqu'où ira la Chine ? p 23.

Partie 3 : La question de Taiwan et le défi de la puissance : la RPC pieds et poings liés ?

« Son émergence est dans l'intérêt de tous, et, si elle n'est pas pacifique, ce sera le chaos et la violence ».
Lee Kwan Yew⁸⁸

La montée en puissance chinoise est aujourd'hui l'objet de toutes les interrogations et laisse planer l'idée d'une Chine menaçante⁸⁹ qui pourrait bien faire usage de la force pour s'imposer face à ses adversaires et assurer sa croissance. Dans cette confrontation pour la suprématie, Taiwan représente un enjeu majeur pour la RPC et apparaît comme un point de fixation et de cristallisation de toutes les ambitions et de toutes les oppositions, au point qu'un conflit peut être envisagé à plus ou moins long terme.

I/La Chine à la recherche de la puissance : se montrer responsable tout en étant craint.

La Chine mène une politique ambiguë, à la fois soucieuse de séduire et d'apaiser, et de s'opposer avec fermeté à ses partenaires, dont principalement les Etats-Unis, le Japon ou Taiwan dans la défense de ses intérêts propres. Fermeté et prudence, ce que François JULLIEN nomme « la diplomatie du rond et du carré »⁹⁰, voilà ce qui permet à la Chine de s'affirmer peu à peu comme une puissance régionale et d'asseoir sa domination.

11. La Chine à la recherche de la puissance :

111. Les critères chinois de la puissance :

Les critères de la puissance chinoise sont essentiellement fondés sur la capacité de l'Etat à exercer sa volonté et son influence, tant sur la scène intérieure que sur la scène internationale, but ouvertement affiché aujourd'hui, au travers du maintien de l'indépendance nationale et du rôle majeur détenu par l'Etat.⁹¹ Selon Valérie NIQUET, les critères de puissance chinois sont sa démographie et son économie, sa puissance militaire et technologique, sa puissance culturelle et idéologique.⁹² Les facteurs économique et militaire sont sans aucun doute les plus importants, comme en témoignent les efforts faits par le

⁸⁸ Monsieur Lee Kwan Yew, personnalité singapourienne, cité par POMONTI Jean-Claude, « Une région sous influence », « *Jusqu'où ira la Chine ?* », *Manière de voir* 85, février-mars 2006, p32.

⁸⁹ GODEMAN François, « La politique extérieure : pragmatisme et intérêts nationaux », *La Chine, Questions internationales* n°6, mars-avril 2006, p43.

⁹⁰ JULLIEN François, *Traité de l'efficacité*, éditions Grasset et Fasquelle, Paris 1996, pp 153-154. « Rond » signifie qu'on reste mobile et ouvert, sans se raidir ni offrir d'arrête ou d'angle tandis que « carré » signifie faire preuve de détermination et ne plus se laisser ébranler, une fois pris une décision.

⁹¹ LEW Roland, « Après la mort de Mao, une vitalité surprenante », « *Jusqu'où ira la Chine ?* », *Manière de voir* 85, février-mars 2006, p53.

pouvoir dans ces deux domaines, car « *sans économie puissante, il n'est pas de nation écoutée* »⁹³ et que sans force militaire la Chine ne saurait s'imposer face à des puissances comme celle des Etats-Unis dont elle entend bien contester la domination dans la région, ni obtenir la réunification de son territoire. Nul ne saurait ignorer une puissance forte de 1 milliards trois cent millions d'habitants, ses promesses et ses risques car mal intégrée la Chine serait une menace pour le système mondial. Cela ne peut qu'inviter ses partenaires à faire preuve de prudence à son égard.

112. La problématique de la puissance et sa mise en oeuvre :

Pour la Chine, la problématique de la puissance consiste à s'affirmer sur la scène mondiale comme puissance économique, politique et militaire, tout en apparaissant comme une puissance pacifique et sans danger. Dès lors, la recherche de la puissance consiste d'une part à avancer ses pions en promouvant la mise en place d'un monde multipolaire, seul capable de lui permettre de peser sur la scène internationale face à l'hégémonisme américain qu'elle conteste, et d'autre part à montrer sa force tout en rassurant sur ses intentions. Dans ce but, elle manifeste sa volonté de mettre en place une politique constructive de dialogue⁹⁴ visant à prévenir l'isolement et avance le concept « d'émergence pacifique »,⁹⁵ incluant des rapports de coopération amicale, de bon voisinage et l'opposition à toute forme d'hégémonisme,⁹⁶ tandis que sa doctrine des « quatre nons » clame qu'il « [...] *s'agit de construire la confiance, atténuer les difficultés, développer la coopération, et éviter les confrontations* »⁹⁷ et que le Livre blanc de la défense de 2004 affirme que « *L'époque moderne commande aux nations de se faire confiance et d'établir entre elles le dialogue, la coopération, et d'inventer un nouveau concept de confiance mutuelle, de bénéfice réciproque, d'égalité et de coopération* ».⁹⁸

113. La mise en œuvre de la puissance et sa mise en oeuvre :

Parallèlement à cette nécessité d'apparaître comme un pays pacifique, la Chine se doit d'assurer sa puissance. Dans une zone où l'on constate « [...] *les progrès de l'interdépendance économique et ceux d'un repli stratégique sur des intérêts strictement*

^{92 92} NIQUET Valérie, « La Chine et la puissance », *La Chine du XXI^e siècle*, op.cit. ; pp13 à 16.

⁹³ BULARD Martine, « L'ordre mondial bousculé », *Manière de voir* 85, op.cit. ; p 23.

⁹⁴ C'est ainsi que la Chine a intégré de nombreuses instances multilatérales, comme le Forum sur la Coopération économique en Asie-Pacifique (APEC) en 1991, le forum régional de l'ASEAN en 1994 (ARF-ASEAN) ou l'Organisation de coopération de Shanghai en 1996 (OCS).

⁹⁵ BARI Dominique, « Le monde vu de Pékin », *L'Atlas du monde diplomatique*, op.cit. , p168.

⁹⁶ BARI Dominique, « Le monde vu de Pékin », *op. cit.* ; p 168.

⁹⁷ Hu Jintao, discours d'avril 2004. Les « quatre nons » sont : « *non à l'hégémonisme, non à la politique de la force, non à une politique des blocs, non à la course aux armements* », cité par Martine BULARD, « L'ordre mondial bousculé », *Manière de voir* 85, op.cit. ; p25.

⁹⁸ http://french.people.com.cn/french/200212/11/fra20021211_58596.html.

nationaux », ⁹⁹ la stratégie chinoise vise avant tout à créer autour d'elle un pôle lui permettant de tenir à distance les puissances extérieures et d'augmenter sa marge de manœuvre et de faire baisser celle de ses adversaires potentiels, tout en favorisant toutes les initiatives permettant de maintenir la stabilité nécessaire au développement économique.¹⁰⁰ Il s'agirait pour elle de « *redevenir cet empire du Milieu incontournable* » et d'avancer des pions stratégiques¹⁰¹, tout en créant par le biais de sa participation aux instances multilatérales et de ses déclarations politiques un climat de confiance lui permettant d'atténuer les avancées faites par ailleurs.¹⁰² Pour autant, cette multipolarité n'est possible qu'à condition de ne pas s'appliquer dans sa zone, ce qui serait une négation de sa capacité d'action.¹⁰³ A cet effet, le Livre blanc de la défense affirme que « *les buts de la défense nationale sont de prévenir et repousser les agressions, mettre fin au séparatisme et réaliser l'unification définitive de la mère patrie [...] combattre les agressions et tentatives d'invasion* ». ¹⁰⁴ Car pour Pékin, tout pays voisin qui dispose potentiellement de la capacité de contester ses ambitions constitue une menace pour la survie du pouvoir politique.¹⁰⁵ La question taiwanaise entre dans ce cadre où se mêlent l'humiliation subie, la volonté et la nécessité d'affirmer sa puissance. En effet, dans l'imaginaire chinois, l'Etat qui ne cherche pas à s'imposer en éliminant les autres se voit condamné à la disparition. Le choix n'existe donc qu'entre exister en affirmant sa puissance ou disparaître, ce qui ne peut que conduire, face à Taiwan, au « *[...] refus d'accepter le statu quo et [à] la volonté au contraire de « revanche », censé redonner à la Chine sa place « naturelle » de puissance centrale en Asie* ». ¹⁰⁶

⁹⁹ NIQUET Valérie, « Les grands enjeux stratégiques en Asie », *Revue de la Défense Nationale*, janvier 2006, p15.

¹⁰⁰ Ainsi la Chine cherche-t-elle à jouer un rôle central, tant un niveau économique (proposition de zones de libre échange Chine-ASEAN pour 2010) que sécuritaire (forum de sécurité de Pékin, novembre 2004) et joue sur le risque de déstabilisation qu'elle représente pour tenter de convaincre ses partenaires, ce qui lui permet d'étendre peu à peu son influence tout en évitant de créer des tensions trop vives.

¹⁰¹ SERRA Régina, « La Chine, puissance régionale », *Questions Internationales* n°6, mars-avril 2004, p.54.

¹⁰² L'APEC lui assure ainsi une certaine régulation économique, tandis que le forum régional de l'ASEAN ou l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) lui offre un cadre de dialogue sur les questions de sécurité. Ces efforts sont particulièrement bien perçus et laisse apparaître la Chine comme un partenaire sûr, voire comme un élément moteur, alors même qu'il représentait il y a peu encore une menace certaine pour les pays de la région. Pour autant, ces derniers restent méfiants face à une politique qui demeure malgré tout opaque, et face au gigantisme chinois qui paraît menaçant.

¹⁰³ Ainsi Pékin est-elle favorable à l'émergence de l'Europe comme pendant à la puissance américaine mais fait tout son possible pour contrarier l'émergence du Japon ou de la Russie.

¹⁰⁴ Livre Blanc de la défense 2004, http://www.french.xinhuanet.com/french/2004/content_681.htm .

¹⁰⁵ NIQUET Valérie, « La Chine et la puissance », *La Chine du XXI^e siècle*, op.cit. ; p 12.

¹⁰⁶ NIQUET Valérie, « La Chine et la puissance », *La Chine du XXI^e siècle*, op.cit., p12.

II/Taiwan, un défi au cœur de la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale

Dans sa lutte pour la puissance régionale, la Chine affronte un grand nombre d'adversaires, parmi lesquels les Etats-Unis et le Japon représentent les principaux. Dans cette lutte plus ou moins ouverte, Taiwan représente un enjeu stratégique majeur. Le *statu quo* actuel apparaît à la fois comme un défi inacceptable pour la Chine et comme une nécessité pour tous. Mais il apparaît fragile face à la volonté chinoise d'arriver à la réunification, quoiqu'il en coûte.

21. La confrontation avec les Etats-Unis sur la question taiwanaise :

211. Une relation ambivalente avec la Chine :

Puissance dominante en Asie de l'Est, les Etats-Unis affrontent la volonté chinoise de devenir une puissance régionale de premier ordre et une puissance centrale en Asie. Dans ce cadre, ils sont confrontés à la double nécessité de tenir compte des prétentions légitimes de la Chine et de contenir coûte que coûte ses ambitions. Compte tenu de cet aspect des choses, il est particulièrement difficile pour eux de mettre en œuvre une politique claire. En effet, dans un tel contexte, leur politique ne peut qu'être ambivalente, c'est-à-dire osciller entre désir d'affirmer un partenariat stratégique et tentation de faire de la Chine l'ennemi suprême pour les prochaines décennies.¹⁰⁷ Pour la Chine, l'ambivalence existe tout autant : elle ne peut en l'état défier ouvertement la toute puissance américaine dans la région ni accepter de se voir obligée de composer avec l'hyper puissance américaine.

Dans ce contexte tendu, il apparaît nécessaire que les deux nations approfondissent leurs relations, dans le but d'assurer la stabilité régionale et d'éviter un éventuel affrontement. Il importe donc que les Etats-Unis attirent la Chine dans une coopération internationale la plus poussée possible. En effet, seul cet ancrage dans un système de relations économiques et politiques étroites pourra leur permettre de satisfaire les aspirations chinoises tout en s'opposant à ses velléités les plus dangereuses.¹⁰⁸ Cette dynamique d'intégration ne pourra qu'avoir des effets bénéfiques pour la résolution pacifique des différends qui opposent les deux nations, notamment sur la question taiwanaise. A plus long terme, elle pourrait aboutir à la mise en place d'un système de sécurité trans-eurasien impliquant la Russie, la Chine, le Japon, l'Inde, les Etats-Unis et l'Europe.¹⁰⁹ Il n'en

¹⁰⁷ COURMONT Sébastien, « Entre partenariat et endiguement : le casse-tête chinois de Washington », *Défense Nationale* janvier 2006, p.94.

¹⁰⁸ BREZEZINSKI Zbigniew, « Le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde », Bayard Editions, p 263.

¹⁰⁹ BREZEZINSKI Zbigniew, « Le grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde », op. cit. ; p 266.

demeure pas moins vrai que les risques d'affrontement demeurent largement orientés en fonction de la question taiwanaise, car à long terme la Chine ne pourra qu'exiger que la question taiwanaise soit résolue.

212. Taiwan, au cœur des relations sino-américaines :

La question taiwanaise est en effet une cause majeure de discordance entre les deux nations depuis la séparation entre la RPC et la RDC même si la priorité fut un temps donnée aux intérêts économiques et politiques grâce aux évolutions vers l'économie de marché de la Chine.¹¹⁰ Dans les années 1990, la Chine devient en effet un partenaire à part entière avec lequel les Etats-Unis mènent une politique constructive visant à éviter et régler par la négociation tous les désaccords et à établir des relations suivies entre responsables politiques et militaires¹¹¹. Même si les rapports ne furent pas exempts de tensions, comme en témoigne en particulier la crise des missiles de 1995-1996,¹¹² Taiwan fut à cette période placée en second plan pour ne reprendre sa place que sous le mandat de George W. Bush. En effet, à compter de 2001, la Chine est désormais perçue comme un concurrent stratégique majeur et le président américain affiche clairement sa volonté de préserver à tout prix de statu quo dans le détroit de Formose en accordant à Taiwan d'importantes livraisons d'armements. En effet, Taiwan prend aujourd'hui une importance nouvelle devant la montée en puissance de la Chine, désormais capable de concurrencer sérieusement les Etats-Unis autant sur le plan économique que technologique et, à plus long terme, militaire. Cette question est devenue très sensible entre les deux états, tout particulièrement devant l'accroissement du potentiel militaire chinois ressenti comme une menace.¹¹³

Dans ce contexte, la question taiwanaise est cruciale car elle pourrait aboutir à un conflit ouvert entre les deux pays. L'affaire de l'avion EP-3E d'avril 2001¹¹⁴ a ainsi démontré aux deux protagonistes les risques d'une politique d'affrontement et l'absence de perspective de la politique gesticulatoire. Pour éviter tout risque de dérapage, les Etats-Unis

¹¹⁰ Jusqu'en 1994, l'attribution de la clause de la nation la plus favorisée (« Most Favored Nation ») à la Chine était soumise par le Congrès à un renouvellement annuel pour faire pression, ce qui n'est plus le cas sous l'administration de Bill Clinton.

¹¹¹ Cette politique aboutit en décembre 1996 à la visite aux Etats-Unis d'une délégation militaire chinoise conduite par le ministre de la défense Chi Haotian, puis en 1997 à la visite de Jiang Zemin et enfin à celle de Bill Clinton en Chine en 1998.

¹¹² Face aux visées indépendantistes croissantes de Taiwan, la Chine effectue un tir de missile balistique à tête inerte en juillet et en septembre 1995 puis en mars 1996 lors de l'élection au suffrage universel du président taiwanais.

¹¹³ Selon ZHANG Changtai, « Les défis stratégiques de la Chine », revue de la Défense Nationale, janvier 2006, p 67, « *Malgré les explications et les déclarations de la part du gouvernement chinois, cette thèse nuisible s'est propagée dans l'opinion publique occidentale* ». Il est vrai cependant que le gouvernement chinois souffle le chaud et le froid, comme en témoigne la loi anti-cession.

doivent adopter une position claire en faveur d'une Chine unique tandis que la Chine populaire doit admettre que la résolution du conflit ne relève pas seulement d'une question de politique intérieure mais qu'elle a des implications internationales lourdes. Washington ne peut donc admettre que les deux protagonistes franchissent les limites acceptables : l'option militaire chinoise n'est pas plus admissible que celle de l'indépendance taïwanaise. Ils veillent donc attentivement à ce que l'équilibre dans le détroit soit maintenu.¹¹⁵ Ce *modus vivendi* devrait perdurer aussi longtemps que la Chine donnera la priorité à son développement économique, que les Etats-Unis seront pris par leur lutte contre le terrorisme et que leur coopération avec la Chine servira leurs intérêts stratégiques fondamentaux.¹¹⁶ Cependant, la défense du *statu quo* devient particulièrement difficile devant la tension croissante entre la Chine et l'île qui multiplie les provocations et mènent une « guerre » incessante sur le plan diplomatique, politique, législatif et psychologique,¹¹⁷ même si la Chine a parfaitement conscience de la faiblesse qui est la sienne et joue dans ce but essentiellement d'une « *stratégie déclaratoire* » destinée à impressionner ses adversaires et à les contraindre à l'inaction.

22. Les autres acteurs : dans la mouvance américaine sur la question taïwanaise :

221. Le Japon : une concurrence directe avec la Chine :

Fidèle allié des Etats-Unis, le Japon cherche de plus en plus à jouer un rôle central sur la scène internationale et l'Asie tient une place prioritaire¹¹⁸, tant au point de vue stratégique qu'économique, estimant que la défense de ses intérêts passe par l'affirmation de sa voix dans les instances internationales.¹¹⁹ En cela, il s'oppose directement aux velléités chinoises et a tout intérêt à la division de la Chine, notamment pour assurer le contrôle de

¹¹⁴ Cet avion « espion » fut saisi par la Chine avec son équipage après une collision au large de l'île de Hainan en avril 2001.

¹¹⁵ A ce titre, ils s'opposent à la levée de l'embargo sur les ventes d'armes de l'Union européenne à la Chine. Le Congrès a adopté à cet effet « la loi sur les relations avec Taiwan » (Taiwan Relation Act) par laquelle les Etats-Unis se réservent le droit de vendre à Taiwan des armes défensives et de s'opposer à toute forme de coercition qui mettrait la sécurité de l'île en danger.

¹¹⁶ HARMAND Patrick, « La Chine vue des Etats-Unis d'Amérique », *les Cahiers de Mars n° 183*, 2005, p87. La stratégie américaine vise à préserver la liberté commerciale tout en assurant la sécurité de ses ressortissants et la défense des valeurs démocratiques tout en prenant en compte la menace terroriste, les risques liés à la prolifération et l'accès aux sources d'énergie. A ce titre, la « National Security Strategy » de septembre 2002 précise que la stratégie américaine vise « à développer une relation constructive avec une Chine en plein essor malgré des divergences sur la question taïwanaise et sur les droits de l'homme ».

¹¹⁷ HEYRAUD Henry, « Rapports sino-américain ; Point de vue d'un observateur », *les Cahiers de Mars n° 183*, 2005, p.97.

¹¹⁸ NAMILHEI Odaira, « Le monde vu de Tokyo », *L'Atlas du monde diplomatique*, op.cit. ; p 182.

¹¹⁹ La Chine s'oppose ainsi à l'attribution au Japon d'un siège au Conseil de Sécurité de l'ONU. Cette obtention remettrait fortement en cause les équilibres de puissances dans la région. De plus, les deux Etats

ses lignes commerciales et maritimes qui sont au cœur de sa politique de défense.¹²⁰ Son soutien est essentiel pour Taiwan qui pourrait sans aucun doute compter sur son soutien en cas de conflit avec la Chine. Il reconnaît néanmoins tacitement le concept « d'une Chine, deux systèmes » mais a toujours considéré Taiwan comme un modèle de réussite démocratique et économique.¹²¹

222. L'Europe : une puissance peu impliquée :

Peu impliquée dans la question taiwanaise, l'Union Européenne suit la politique « d'une seule Chine » et n'entretient aucune relation diplomatique officielle avec Taipei, même si elle entretient là-bas une présence permanente au travers de l' « *European Economic and Trade Office* ». ¹²² En revanche, elle entretient de solides relations avec la Chine, qu'elle reconnaît comme un acteur mondial de premier ordre et dont elle espère qu'elle fera les réformes politiques nécessaires, en particulier dans le domaine des droits de l'homme et de la paix.¹²³ Dans la question de l'unification, l'Union affirme que « *les relations entre les deux rives doivent reposer sur un dialogue constructif* » ¹²⁴ et rejette toute résolution non pacifique du différend au profit d'un dialogue constructif et « *s'inquiète des références explicites de la loi anti-sécession à l'emploi de moyens non pacifiques* », tablant sur l'intégration économique et l'interdépendance qui en résulte.¹²⁵ Cette position montre un certain désintéressement de la question, même si Christopher Patten, commissaire européen aux relations extérieures, affirme que l'Union ne se désintéresse pas du sort de Taiwan dont elle a défendu l'entrée à l'OMC et qui est son troisième partenaire économique en Asie.¹²⁶ La France, quant à elle, prône une meilleure intégration de la Chine et milite notamment contre l'embargo européen sur les ventes d'armes, avec l'Allemagne, estimant que la stature internationale de ce pays est incompatible avec un quelconque ostracisme.¹²⁷

s'opposent au sujet des îles Shenkaku contrôlées par le Japon. Or ses îles sont un verrou stratégique vers la partie nord-est de la mer de Chine.

¹²⁰ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, op.cit, p201.

¹²¹ M. Hiroshi HIRABAYASHI, ambassadeur du Japon en France ; « Défis et enjeux stratégiques pour le Japon » ; revue de la Défense Nationale, janvier 2006, p 50.

¹²² Office européen de l'économie et du commerce. Cet organisme qui gère essentiellement les aspects de la coopération économique a été ouvert le 10 mars 2003.

¹²³ FERRERO-WALDNER Benito, commissaire pour les relations extérieures et la politique de voisinage, http://europa.eu.int/comm/external_relations/news/ferrero/2005/sp05_414.htm

¹²⁴ « Taiwan : l'UE contre l'usage de la force », <http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=etranger/20050315.OBS1230.html>.

¹²⁵ « The EU's relations with Taiwan », European Commission, http://europa.eu.int/comm/external_relations/taiwan/intro/index.htm.

¹²⁶ « One China policy can still accommodate EU relations with Taiwan », *European voice*, http://europa.eu.int/comm/external_relations/news/patten/ev230103.htm.

¹²⁷ DANJOU François, « Les relations franco-chinoises : contrats, connivence stratégique et passion culturelle », *Revue de la Défense Nationale*, janvier 2005.

223. Les autres acteurs, URSS et ASEAN :

La Russie entretient des relations fortes avec la Chine avec laquelle elle a signé « un partenariat stratégique » en 1996 et un « traité d'amitié et de coopération » en 2000. Depuis 1996, la Russie soutient la politique « d'une seule Chine » et l'appartenance de Taiwan à la RPC¹²⁸ et affirme que le développement militaire chinois est défensif. Quant aux pays de l'ASEAN, ils considèrent la RPC comme un partenaire économique indispensable. Mais ils sont pour la plupart liés par des accords de défense avec les Etats-Unis et sont impliqués dans des conflits territoriaux avec la RPC pour les Paracells et les Spratleys. D'une manière générale, l'ASEAN est donc pour une politique de non interférence.

Ces quelques données démontrent l'isolement relatif dont Taiwan est victime sur le plan diplomatique. En effet le sort de l'île intéresse davantage dès lors qu'il s'agit de s'opposer aux visées hégémoniques de la Chine. Taiwan trouve là, dans sa position stratégique, un atout de choix.

23. Des capacités d'action limitées, imposées par la nécessité de conserver le *statu quo* :

231. Pour la Chine, préparer la bataille et attendre son heure :

La Chine est aujourd'hui parfaitement consciente qu'elle ne dispose pas des moyens d'imposer sa volonté par la force, sauf à courir le risque d'affronter les Etats-Unis et de perdre la bataille. Or, la réunification est sans aucun doute le défi stratégique majeur car la Chine y joue, comme on l'a vu, une grande part de sa crédibilité interne et externe. Sa stratégie générale envers Taiwan consiste donc avant tout en une stratégie déclaratoire où se succèdent menaces et ouvertures. Si cette stratégie n'a pu aboutir à elle seule à la réunification de la patrie dont la réalisation constitue « [...] *l'ardent désir du peuple chinois tout entier* », ¹²⁹ elle a néanmoins eu l'effet de réduire les velléités taiwanaises de déclarer son indépendance. En effet, si elle prétend appliquer « *continuellement une politique réunification de la patrie par des moyens de la paix et des négociations* » ¹³⁰, rien ne permet d'exclure une éventuelle crise militaire, notamment en cas de proclamation unilatérale de l'indépendance de Taiwan. Car mettre fin à la séparation des deux rives « *est le devoir sacré du peuple chinois et de ses forces armées [qui] feront échouer fermement et radicalement le*

¹²⁸ CABESTAN Jean-Pierre, *Chine-Taiwan la guerre est-elle concevable ?*, op.cit. ; p220.

¹²⁹ Général ZHANG Changtai, attaché de défense chinois à Paris ; « Les défis stratégiques de la Chine », revue de la Défense Nationale, janvier 2006, p 63.

¹³⁰ Général ZHANG Changtai, attaché de défense chinois à Paris ; « Les défis stratégiques de la Chine », op.cit. ; p 63.

complot séparatiste [...]».¹³¹ Les termes utilisés ne font aucun doute quant à l'intention de recourir si besoin à la force armée. En quelque sorte, tout peut être discuté à l'exclusion de l'indépendance, c'est ce que laisse clairement entendre la loi anti-sécession qui laisse la porte des négociations ouvertes tout en légalisant par avance l'usage de la force armée.

Dans ce but, la Chine fait un effort conséquent en matière de défense, avec une hausse de 12,6 % en 2005 pour un budget qui s'établit à hauteur de près de 23 milliards d'euros.¹³² L'effort porte essentiellement sur les forces de missiles stratégiques, les unités de combat naval de l'armée de terre (les divisions aéroportées et amphibie), l'aviation, les technologies de l'information et la marine. Persuadée que les plus grandes victoires sont celles que l'on remporte sans combattre,¹³³ la Chine affirme ainsi sa puissance et sa volonté de défendre ses intérêts. Taiwan entre pleinement dans ce cadre et la modernisation de l'armée répond à la perspective de ce combat. Ainsi, l'essor de la marine chinoise est révélateur de ses intentions qui visent non seulement à se donner les moyens de défendre sa zone d'intérêt mais aussi de prendre d'assaut l'île, tout en assurant sa supériorité aéro-maritime. La flotte aligne ainsi 80 sous-marins dont 5 nucléaires, des navires furtifs dont une dizaine de bâtiments de défense aérienne, un porte-avion en cours d'armement, une flotte amphibie qui compte à elle seule 100 navires dont 36 d'un tonnage supérieur à 2000 tonnes et 20 navires de débarquement tandis qu'un transport de chalands de débarquement serait à l'étude.¹³⁴

Selon un rapport du congrès américain de novembre 2005, la Chine devrait avoir comblé son retard sur les Etats-Unis d'ici à 2020. Cette perspective laisse envisager une date de réunification possible, réunification qui pourrait se faire selon les scénarios suivants :¹³⁵ persuader l'île de la possibilité de l'emploi de la force en combinant la menace militaire avec les outils économiques et culturels ; recourir à des opérations limitées usant des opérations d'informations, des forces spéciales, des tirs de missiles et des frappes aériennes sur des sites militaires ou politiques dans le but de briser la volonté de se défendre des Taiwanais ; mener une campagne aérienne et de tirs de missiles afin de décapiter le pouvoir politique et militaire et briser leur volonté de se battre avant que les Etats-Unis

¹³¹ Général ZHANG Changtai, « Les défis stratégiques de la Chine », revue de la Défense Nationale, janvier 2006, p 70.

¹³² BEZLOVA Antoaneta, « L'armée se met au régime vitaminé », Asia Times Online, Courrier international n° 796, 2 février 2006, www.courrierinternational.com Selon la CIA, ce budget serait en réalité trois fois supérieur.

¹³³ SUN TZU.

¹³⁴ Voir annexe 5. Sources *Flottes de combat*, «La marine accède au rang de 3° puissance, mondiale », http://www.meretmarine.com/article_imprimer.cfm?id=958.

¹³⁵ CRS report for Congress, « China naval modernization: Implications for US Navy capabilities », 18 novembre 2005, <http://fpc.state.gov/documents/organization/57462.pdf>.

n'interviennent ; mener un blocus dans une phase de transition d'une posture pré-hostile à un conflit actif ; conduire une invasion par moyens amphibies.

Pour espérer vaincre, la Chine doit tabler sur un conflit court¹³⁶ afin d'éviter l'intervention américaine. Quoiqu'il en soit, l'on ne peut que constater que les efforts consentis répondent parfaitement à ces scénarios possibles. Il s'agit pour la Chine, à l'heure actuelle, de trouver le juste équilibre entre d'une part la nécessité d'attendre d'avoir atteint des capacités militaires supérieures et d'autre part la consolidation du sentiment nationaliste taiwanais.

232. Pour les Etats-Unis, imposer le statu quo :

Comme pour la Chine la marge des Etats-Unis est somme toute assez réduite sur la question taiwanaise.¹³⁷ Il s'agit en effet de dissuader à la fois la Chine d'intervenir militairement et l'île de développer un sentiment d'invulnérabilité.¹³⁸ Les Etats-Unis sont donc avant tout contraints de jouer les arbitres entre les deux parties et de favoriser le *statu quo* de nature à atténuer les risques d'un conflit armé. Pour autant, la démocratisation de Taiwan, et le sentiment nationaliste qui en découle, ne peuvent véritablement être contrôlés et pourraient favoriser la volonté d'indépendance de l'île, consciente d'appartenir à la même communauté des démocraties que les Etats-Unis.¹³⁹ Ils hésitent donc entre un soutien indéfectible à Taiwan et une attitude pragmatique vis-à-vis de Pékin. Il s'agit en effet de ménager les deux parties : démontrer aux autorités taiwanaises que le sort de l'île intéresse toujours les Etats-Unis, en dépit de leur soutien affirmé au principe « d'une seule Chine » et de leur opposition à l'indépendance, et de convaincre simultanément Pékin qu'ils ne feront rien au profit de Taiwan, en dehors de la protection qu'ils lui assure au travers du « Taiwan Relations Act » de mars 1979.¹⁴⁰

¹³⁶ CRS report for Congress, « China naval modernization: Implications for US Navy capabilities, op.cit. pp 22-23.

¹³⁷ COURMONT Sébastien, « Entre partenariat et endiguement : le casse-tête chinois de Washington », *Défense Nationale* janvier 2006, p102.

¹³⁸ SEBBAGH, « Les relations sino-américaines depuis la fin de la guerre froide », *Questions Internationales* n°6, mars-avril 2004, p.64.

¹³⁹ Taiwan pourrait considérer cette appartenance comme légitimant une éventuelle déclaration d'indépendance, ce qui provoquerait inévitablement l'intervention chinoise.

¹⁴⁰ Dick Cheney affirmait ainsi en 2004 que les Etats-Unis ne soutenaient pas l'indépendance, tandis qu'un conseiller américain affirmait lors d'un voyage en Chine que les trois priorités de la politique américaine à venir serait la Corée, Taiwan et la Communauté de l'Asie Orientale. Sources : « Dick Cheney pour une Chine unique », *China Daily*, in *Courrier international*, 14 avril 2004, www.courrierinternational.com et FUNABASHI Yolchi, « Washington hostile à l'idée d'une union régionale », *Courrier international* n° 751 du 24 mars 2005, www.courrierinternational.com .

Confrontés à la menace terroriste, mais obligés de tenir compte de la situation stratégique qui prévaut dans la région, les Etats-Unis ont donc procédé au redéploiement de leurs troupes dans la région.¹⁴¹ Présenté en juin 2004 dans le cadre du « Global Defense Posture Review »,¹⁴² ce plan prévoit une transformation du dispositif militaire au profit de forces plus légères et plus mobiles afin de tenir compte des exigences du XXI^{ème} siècle¹⁴³. De plus, les Etats-Unis ont réactivé leurs projets de défense antimissile,¹⁴⁴ destiné non seulement à protéger le territoire américain mais aussi à être déployés sur les théâtres d'opérations extérieurs. Cette réactivation a été marquée en partie par le renforcement du potentiel militaire chinois, tant nucléaire que conventionnel. Pour la Chine, la question est cruciale, car ce dispositif remettra en question la capacité chinoise de frappe en second et représenterait un risque majeur dans le cadre d'un éventuel conflit avec Taiwan.¹⁴⁵ A terme, il pourrait mettre en cause les capacités de coercition de la Chine et encourager les velléités d'indépendance de l'île, tout en renforçant le rôle du Japon qui y participe.

233. Taiwan, résister à tout prix sans déclarer l'indépendance :

La stratégie taiwanaise est beaucoup plus discrète que celle de son adversaire potentiel et semble tabler d'une part sur la volonté affichée des Etats-Unis de maintenir coûte que coût l'équilibre entre les deux parties, ce que permettent les ventes d'armes autorisées sous couvert du « Taiwan Relation Act » qui ont atteint près de 5 milliards de dollars, et d'autre part une intervention probable de forces américaines, voir japonaises, qui ont notamment inclus l'île dans le rayon du Theater Missile Defense (TMD) et qui sont largement concernées par la position stratégique de l'île.

Pour autant ; Taiwan n'est pas en reste et s'organise de manière à augmenter son autonomie militaire. Avec un budget de près de 11 milliards de dollars, soit environ 4 % du PIB, Taiwan manifeste clairement son intention de se défendre.¹⁴⁶ Dès 2002, l'ensemble des affaires concernant le domaine de la défense a été ainsi placé sous l'autorité du ministre

¹⁴¹ « Vers un redéploiement de l'armée américaine en Asie », *The Korea Herald*, in *Courrier international* n° 9, juin 2004, www.courrierrinternational.com .

¹⁴² Réexamen du dispositif de défense global.

¹⁴³ Cette transformation a conduit au retrait d'un tiers de leurs forces de Corée fin décembre 2005, ainsi qu'un repositionnement des troupes à Okinawa, qualifiée de très utile pour un déploiement rapide vers la Corée du Sud, tout comme vers Taiwan ou l'Afghanistan.

¹⁴⁴ Il s'agit des projets du National Missile Defense (NMD) et du Theater Missile Defense (TMD) dont la réactivation trouve son origine dans le lancement par la Corée du Nord d'un missile Taepo-Dong 1 au-dessus du territoire japonais et la menace que ces missiles représentent pour les bases américaines de Sasebo et de Yokosuka.

¹⁴⁵ Voir à ce sujet l'article de Daniel SEBBAGH, « Les relations sino-américaines depuis la fin de la guerre froide », *Questions Internationales* n°6, mars-avril 2004, p.60-61.

¹⁴⁶ Voir les équipements majeurs dont dispose Taiwan en annexe 5.

de la défense¹⁴⁷ tandis que les forces opéraient une vaste restructuration au profit de la qualité, tant des hommes que des matériels. Taiwan dispose ainsi de missiles Patriot et prévoit de développer des missiles sol-sol d'une portée de 1000 kms pour faire face à la menace balistique chinoise, ainsi que le développement des moyens C3ISR¹⁴⁸, tandis que les effectifs devraient diminuer de 380000 hommes aujourd'hui à 320000 en 2007, tout en se dotant des moyens de conduire des opérations de type guerre de l'information et de guerre électronique, des forces spéciales et d'unités de guerre NRBC.

De plus, l'île adapte sa stratégie militaire « de dissuasion efficace ».¹⁴⁹ Cette dernière se fonde sur la défense antiaérienne et la défense antimissile, sur la supériorité des forces aériennes et maritimes et sur la capacité d'infliger des pertes importantes aux forces adverses sur le continent. En effet, l'armée doit être apte à répliquer au plus vite à toute tentative en cassant le rythme adverse par une attaque des forces vives du continent. Mais l'objectif de cette stratégie reste d'éviter tout affrontement direct.

Les acteurs principaux de la crise disposent donc de moyens d'action réduits et aucun d'eux n'a actuellement intérêt à ce que la crise dégénère. Pour autant, chacun se prépare à l'éventualité d'un conflit ouvert dans lequel tous seraient inévitablement impliqués. Le *statu quo* est donc pour tous une nécessité bien comprise, en attendant que l'un d'entre eux, la Chine en particulier, ne dispose des moyens d'agir sans courir de risque majeur.

¹⁴⁷ Loi de mars 2002 qui concerne les dispositifs relatifs à l'administration, au commandement et aux acquisitions militaires.

¹⁴⁸ Commandement-contrôle-communication-information-renseignement-surveillance et reconnaissance.

¹⁴⁹ Tang Fei, ex-ministre de la défense, cité par DUCHATEL Mathieu, *Synthèse commentée d'après CHEN XI-Yang « Perspective sur la Révolutions dans les affaires militaires de l'armée taiwanaise », Xiandai Junshi, n° 328, mai 2004, pp.21-22.*

CONCLUSION

La Chine est aujourd'hui confrontée à de réels défis qui, s'ils n'étaient pas relevés avec succès, pourraient à terme remettre en cause non seulement la montée en puissance d'un pays qui entend bien retrouver sa juste place sur la scène mondiale mais aussi, dans le même temps, l'existence-même du tout puissant Parti communiste chinois. Dans ces défis intérieurs et extérieurs, Taiwan joue donc bien un rôle majeur en ce sens que l'île est non seulement un point stratégique essentiel pour le contrôle des détroits, et par là celui des routes maritimes dont la Chine et ses concurrents dépendent pour leurs approvisionnements essentiels à leur croissance, mais surtout un point de fixation du « nationalisme chinois », outils privilégié dont usent les autorités du Parti comme faire-valoir et pour détourner l'attention des populations mises à mal par les conséquences sociales de la croissance.

A ce titre la question taiwanaise est pour l'ensemble des acteurs du différend une question cruciale : pour la Chine, l'unification est une obligation absolue mais agir par la force représente un risque conséquent alors que ne rien faire risque fort de discréditer le Parti et de contrarier l'image de force et de puissance qu'il entend donner ; pour les Etats-Unis, il s'agit de trouver le juste milieu entre les nécessités stratégiques qui leur imposent de tenir compte de la puissance chinoise, tout en assurant la défense de Taiwan le cas échéant ; pour Taiwan enfin, il s'agit de trouver les moyens d'assurer son indépendance sans la déclarer, ce qui serait inacceptable tant pour la Chine que pour ses alliés. Mais si aujourd'hui tous s'accordent sur la nécessité du *statu quo*, rien ne dit qu'il sera possible de le préserver, chacun continuant à prétendre qu'il n'y a « qu'une Chine » alors que tout le monde sait bien que, dans la réalité, il existe « une Chine et un Taiwan ». Le *statu quo* ne résout en effet pas les problèmes de fond : Taiwan et la Chine sont séparés, et cela est inacceptable pour un pays d'un milliard trois cent millions d'habitants qui entend retrouver toute sa place dans le monde !

**ANNEXE 1 : Déclaration en six points du Président Chen Shui-bian
au sujet de la « loi anti-séparation » chinoise, faite devant les membres de
l'Alliance internationale pour la paix et la démocratie**

16 mars 2005

1. La République de Chine est un Etat souverain et indépendant. La souveraineté de Taiwan appartient à ses 23 millions d'habitants. Eux seuls peuvent décider de changer l'avenir de Taiwan. Cette déclaration est l'expression d'un consensus au sein de la population de Taiwan sur les questions de la souveraineté nationale et de l'avenir de l'île. Elle est aussi le dénominateur commun entre les partis au pouvoir et dans l'opposition. De récents sondages d'opinion indiquent que plus de 90% de la population approuvent une telle déclaration. Si les autorités chinoises ont vraiment « espoir dans la population de Taiwan », elles doivent entendre la voix de la majorité de ses habitants, accepter le fait que la République de Chine existe bel et bien, et respecter les choix que fait la population de Taiwan selon sa propre volonté.

2. La façon dont la Chine a formulé et adopté la « loi anti-séparation » (la prétendue loi anti-sécession) est une preuve supplémentaire des nombreuses différences qui existent effectivement aujourd'hui dans le domaine institutionnel entre les deux rives du détroit de Taiwan. Il n'est pas nécessaire d'insister délibérément sur la largeur du fossé qui sépare la démocratie de la non-démocratie, ni sur celle du fossé qui sépare la paix de l'état de non-paix. En tout cas, la solution ne repose certainement pas dans la formulation d'une « loi anti-séparation » qui va à l'encontre autant de la démocratie que de la paix. Nous insistons pour que le désaccord entre les deux rives du détroit soit résolu grâce à un dialogue basé sur les principes de démocratie, de liberté et de paix. Aucun moyen anti-démocratique ou non-pacifique, quel que soit le prétexte utilisé, ne sera accepté par la communauté internationale. Il ne servirait qu'à aggraver encore plus la division dans les relations inter-détroit et à mettre un peu plus dos à dos nos deux populations.

3. Malgré la forte opposition de la communauté internationale et des prises de position répétées allant dans le sens d'une grande inquiétude, un gouvernement chinois entêté a continué à faire entériner cette loi agressive, de manière inconsciente et incontrôlée. Même maintenant que les commentaires dans le monde ont bien mis l'accent sur les erreurs inhérentes à l'adoption de cette loi, les autorités de Pékin ne montrent toujours aucun signe de remise en question. Nous saisissons cette occasion pour dire clairement au gouvernement chinois que toute loi stipulant expressément le recours à la violence pour empiéter sur les droits et les intérêts fondamentaux des autres, quelles qu'en soient les raisons, équivaut à porter atteinte aux valeurs universelles de liberté, de démocratie et des droits humains, et marque un recul de l'humanité.

4. La population de Taiwan soutient la démocratie et la paix. Nous sommes déterminés à rejoindre la communauté internationale et à en assumer les responsabilités tout en sauvegardant la démocratie et la paix dans le détroit de Taiwan, ainsi que la stabilité régionale. Alors que nous sommes heureux d'assister à l'émergence d'une Chine stable, les autorités chinoises devraient aussi faire preuve de leur « éveil à la paix ». Depuis longtemps, la Chine renforce son armement et déploie toujours plus de missiles face à Taiwan. L'adoption récente d'une loi non-pacifique légitimant le recours à la force contre Taiwan est un défi à l'opinion internationale qui non seulement est inacceptable pour tout pays plaidant en faveur de la liberté, de la démocratie et de la paix, mais aussi ne saurait recevoir de consentement tacite. Personne n'a envie de se faire complice d'un agresseur. Une fois de plus, nous voulons exprimer solennellement notre inquiétude : tant que les autorités chinoises ne seront pas en mesure de fournir les garanties de leur engagement en faveur de la paix et tant qu'elles ne renonceront pas à toute tentative d'action « non-pacifique », l'Union européenne n'a aucune raison de lever l'embargo sur les ventes d'armes à un agresseur potentiel.

5. L'adoption par le gouvernement chinois de sa « loi anti-séparation », qui modifie unilatéralement le statu quo dans le détroit de Taiwan, a fait monter la tension dans la région et provoqué l'émoi dans le monde. De plus, elle a des conséquences négatives sur les relations

inter-détroit, qui montraient des signes d'amélioration. En tant que chef de l'Etat, j'ai la responsabilité d'assurer la sécurité du pays et le bien-être de ses habitants. Mon gouvernement et moi-même, face à cette situation, y répondrons avec prudence. Nous ne changerons pas notre position antérieure qui consiste à « (nous) réconcilier sans céder, (et à) tenir bon en évitant la confrontation ». Mais, face au double langage habituel des autorités chinoises et au jeu qui consiste à faire quelques faveurs insignifiantes après avoir mis la guillotine en place, la population de Taiwan ne peut rester sans réagir et encore moins se laisser duper. Depuis longtemps, nous sommes heureux de partager notre expérience du développement avec l'autre côté du détroit de Taiwan et de faire en sorte d'apporter le bien-être aux populations de part et d'autre de ce détroit. En vérité, ce dont les gens de l'autre côté du détroit ont le plus besoin sont les trois produits les plus spécifiques à Taiwan, et que nous partageons avec le plus de plaisir : notre système démocratique, une liberté totale et la protection des droits humains. Sur ce point, nous ne changerons pas non plus.

6. L'histoire a montré que lorsque les peuples de bonne volonté gardaient le silence ou n'intervenaient pas, cela pouvait entraîner l'expansion de puissances malveillantes ou même le chaos. Au jour d'aujourd'hui, alors que de sombres nuages anti-pacifiques menacent le détroit de Taiwan, aucun d'entre nous ne peut se permettre de rester de côté. A l'heure où la communauté internationale parle d'une seule voix, la population de Taiwan – sans différence de sexe, d'âge, d'opinion politique ou d'activité professionnelle – ne peut encore moins rester silencieuse. Le défilé prévu le 26 mars, sous le slogan « La démocratie et la paix protègent Taiwan », est la plus pacifique, la plus raisonnable et la plus humble façon qu'auront les habitants de Taiwan de faire entendre leur voix. On estime qu'un million d'entre eux descendront dans la rue pour rejeter cette loi agressive. Ils crieront aux autorités chinoises : « Les deux mille membres de l'Assemblée nationale populaire de Chine ne peuvent se prononcer sur le destin des 23 millions d'habitants de Taiwan. Seul le peuple de Taiwan peut décider de l'avenir libre, démocratique et pacifique de Taiwan. »

Last Update: March 2005

Source: <http://www.roc-taiwan-fr.com//policy/20050319/2005031901.html>

ANNEXE 2 : Environnement stratégique de la Chine



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Pays alliés des États-Unis |  | Limite des revendications maritimes de Pékin en mer de Chine méridionale |
|  | Organisation de coopération de Shanghai (Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Russie et Tadjikistan) |  | Principales bases ou facilités militaires des États-Unis |
|  | Territoires occupés par la Chine et revendiqués par l'Inde |  | Conflits actifs aux frontières de la Chine |
|  | Territoires revendiqués par la Chine |  | Opérations militaires de l'armée des États-Unis |
|  | Zone maritime contestée entre la Chine et les États adjacents à la mer de Chine méridionale | | |
|  | Populations réfugiées en Chine | | |

ANNEXE 3: Discours d'investiture du Président Chen Shui-bian 2004 (Extraits)

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat des nations amies, honorables représentants diplomatiques et membres des délégations, distingués invités, mes chers compatriotes :

[...].

Durant la dernière année du XXe siècle, Taiwan a franchi le seuil historique de sa première alternance politique, marquant le début d'une ère nouvelle pour le développement démocratique de notre pays. En cette période de passage de l'ancien au nouveau siècle, notre jeune démocratie a traversé bien des épreuves. Le voyage inaugural de Taiwan vers un nouveau siècle est plein de turbulences dans lesquelles coexistent l'ancien et le nouveau, la fragilité et la persévérance, l'apparition de la crise et le surgissement de l'opportunité.

Aux yeux des sociétés d'ethnie chinoise et des autres pays qui sont récemment devenus démocratiques, la démocratie de Taiwan est non seulement en expérimentation, mais elle est aussi un modèle. Le niveau de démocratie qu'ont atteint les pays occidentaux est le résultat de mille épreuves. En comparaison, la démocratie n'a été instaurée que récemment à Taiwan. Après avoir surmonté tant de difficultés, elle apparaît comme un succès d'autant plus précieux. Notre expérience montre que la démocratie ne s'est pas faite toute seule et n'est pas un idéal utopique. Il n'y a pas de train express qui puisse nous transporter directement à la destination finale. Le progrès de la démocratie ne se fait qu'en avançant pas à pas et à travers de constants et graduels efforts.

Durant la première phase de démocratisation de Taiwan -- la levée de la loi martiale, le renouvellement complet de la législature nationale, puis l'élection directe du Président --, nous avons rendu la souveraineté au peuple et commencé à promouvoir l'identité nationale de Taiwan. Durant cette seconde phase, l'accent a été mis sur l'établissement d'une société civile et sur l'harmonie à travers un sentiment de destin partagé.

Depuis le bourgeonnement de la conscience communautaire et civique jusqu'à une plus ample participation aux affaires publiques et à la prise de décisions nationales -- incluant l'organisation de référendums --, les droits et les obligations des citoyens dans une société civile ont été confirmés et améliorés, ce qui nous encourage à développer une démocratie plus mûre, rationnelle et responsable. Nous devons chercher à établir une société civile et, à travers la participation commune et les efforts conjugués, à créer une identité avec cette terre et une mémoire commune, si nous voulons dépasser les frontières ethniques, de sang, de langue et de culture, et construire une idée nouvelle et unifiée de destin partagé.

[...]

Dans le système démocratique, la tenue d'élections représente l'exercice de la souveraineté par le peuple. Elles permettent aussi de revoir régulièrement la volonté du peuple et les valeurs sociales. [...] Un parti au pouvoir responsable et une opposition loyale représentent ensemble la voix du peuple; l'un et l'autre sont les biens politiques d'une nation libre et d'un peuple libre. Que ce soit les partis au pouvoir ou d'opposition, leurs rôles respectifs leur ont été accordés par le peuple à la fois comme une opportunité et une grande responsabilité à assumer.

[...]

Unir Taiwan, stabiliser les relations entre les deux rives, rechercher l'harmonie sociale et promouvoir l'économie. Ce sont là les plus sincères vœux pour le peuple et cela constitue ma mission primordiale. Mais aucun de ces objectifs ne peut être accompli par un effort individuel, ou par un seul parti politique. C'est pourquoi je sollicite le soutien du peuple, de même que j'invite les partis d'opposition et la voix de l'opinion publique à se joindre à moi dans ces efforts historiques.

CROIRE EN TAIWAN -- Nous devons continuer à accroître la compétitivité nationale [...]. **PERSISTER AVEC LES RÉFORMES** — Nous devons répondre aux longues attentes du peuple en instaurant des réformes dans le système politique et judiciaire, dans le système éducatif et dans les structures financières et fiscales [...]. Les efforts déployés aujourd'hui se traduiront par un héritage durable pour les générations futures: un Taiwan nouveau et juste où seront atteints la justice sociale, la justice économique, l'impartialité du système judiciaire, la justice entre les sexes et la justice internationale.

[...]

La Constitution est le fondement légal suprême d'une nation, qui symbolise un contrat primordial entre le gouvernement et le peuple. Notre Constitution a été promulguée dans des circonstances fort différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui, et la majorité de ses articles ne correspondent plus aux besoins actuels — encore moins aux futurs besoins de Taiwan. La promotion de la révision de la Constitution et le

rétablissement de l'ordre constitutionnel sont des devoirs qui correspondent aux attentes du peuple et au consentement de tous les partis politiques.

Le projet de révision de la Constitution a pour but d'assurer une meilleure gouvernance et d'accroître l'efficacité administrative, de garantir un fondement solide pour la loi démocratique, et de favoriser la stabilité et la prospérité du pays. Il y a plusieurs problèmes dans notre Constitution qui doivent être traités, les plus urgents et évidents sont de savoir s'il doit exister une séparation des pouvoirs à trois ou cinq branches; s'il faut adopter un système présidentiel ou parlementaire; si le Président doit être élu à la majorité absolue ou à une majorité relative; si on doit réformer la Législature nationale et les articles concernés; quel est le rôle de l'Assemblée Nationale, s'il faut la maintenir ou l'abolir; s'il faut suspendre ou abolir le gouvernement provincial, ou encore abaisser l'âge de vote, ainsi que supprimer le service militaire obligatoire, améliorer la protection des droits fondamentaux de l'homme et des droits des défavorisés et revoir les clauses stipulant le fonctionnement de l'économie nationale. En effet, ceci va être un projet de grande envergure à l'impact significatif.

[...]

Quand mon mandat présidentiel aura pris fin en 2008, j'espère pouvoir remettre au peuple de Taiwan et à notre pays une nouvelle version de notre Constitution —opportune, pertinente et concrète—; c'est ma responsabilité historique et mon engagement envers le peuple. Dans le même contexte, je suis tout à fait conscient que nous ne sommes pas encore arrivés à un consensus sur les questions relatives à la souveraineté nationale, le territoire et le thème de l'unification/indépendance. C'est pourquoi je propose explicitement que ces questions particulières soient exclues de l'actuel projet de restructuration constitutionnelle. Au niveau de la procédure, nous allons suivre les règles stipulées dans la Constitution actuelle et ses articles additionnels. [...] En procédant de cette façon, nous espérons fonder une base solide pour le développement à long terme de notre démocratie constitutionnelle, et les droits au référendum en fonction des propositions législatives de révision constitutionnelle.

Au cours des quatre dernières années, la configuration politique et économique internationale a subi un changement remarquable. Face au nouvel ordre international, Taiwan devra non seulement s'efforcer de se perfectionner, de se tenir debout avec fermeté, mais aussi se trouver un nouveau point d'équilibre entre la concurrence et la coopération internationales.

Depuis toujours, l'amitié entre Taiwan, le Japon, les Etats-Unis et les autres pays alliés a servi non seulement à défendre nos intérêts communs, mais aussi à donner naissance à une « alliance de valeurs » basée sur la liberté, la démocratie, les droits de l'homme et la paix.

L'évolution démocratique de Taiwan ainsi que la paix et la stabilité entre les deux rives du détroit n'ont cessé d'attirer l'attention de la communauté internationale. Cette attention bienveillante portée sur Taiwan est telle que je voudrais exprimer mes plus profonds remerciements au nom du gouvernement taiwanais et de tous mes concitoyens. Les Taiwanais sont un peuple pacifique, qui, plus que les autres, se préoccupe de la sécurité de leur propre pays. Face à la menace militaire posée par l'autre rive du Détroit, la majorité, l'opposition et tous nos concitoyens doivent être conscients que les questions de défense nationale sont d'une importance supérieure, qu'il nous faudra renforcer nos armements et augmenter la capacité d'auto-défense de Taiwan. Aussi espérons-nous voir la communauté internationale continuer de soutenir Taiwan, et de prêter son assistance pour maintenir la paix dans le Détroit et la stabilité dans la région Asie-Pacifique.

[...]

Les 23 millions d'habitants de Taiwan, en tant que citoyens du monde, ont le droit et la responsabilité de continuer, avec dévouement, de jouer un rôle actif dans les affaires internationales. [...]

[...]

Les populations des deux rives du Détroit de Taiwan ont les mêmes racines, la même culture et le même passé. Au cours du siècle dernier, toutes les deux ont été malmenées par des superpuissances et par la dictature. Aujourd'hui, les peuples de chaque rive ont la volonté inébranlable de se hisser dans le monde, et cette volonté-là constitue déjà un point commun leur permettant de trouver un terrain d'entente.

Etant donné leur nostalgie du passé et leurs sentiments d'appartenance à une même ethnie, il n'est pas difficile pour nous de comprendre la raison pour laquelle les Chinois embrassent la politique d'une « Chine unique ». Et vice versa, les autorités de Pékin devraient également chercher à comprendre la détermination avec laquelle les Taiwanais poursuivent la démocratie, la paix, la survie et le développement durable. Si l'autre rive refuse d'entendre ce vœu pur et bienveillant formulé par les 23 millions de Taiwanais, en continuant de brandir la menace armée, en les isolant politiquement et en les

excluant de la communauté internationale sans aucune raison valable, elle ne pourra que faire s'éloigner davantage les Taiwanais.

Que la République de Chine existe sur Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu, et que Taiwan existe au sein de la communauté internationale, ce sont des faits qui ne peuvent être niés, car c'est là que réside la volonté collective de tous les Taiwanais. L'expérience taiwanaise créée au cours du demi-siècle passé a non seulement démontré la vraie valeur de la République de Chine, mais elle devrait être considérée comme le patrimoine commun de toutes les personnes d'origine chinoise, dont les populations des deux rives du Déroit de Taiwan.

Des raisons historiques ont fait que les deux rives du Déroit ont évolué différemment tant sur le plan politique que dans leurs modes de vie. Or, si l'on arrivait à interpréter positivement les « points divergents » et les « points convergents » entre les deux rives, on devrait pouvoir tisser une meilleure relation qui bénéficie à l'une et l'autre.

Taiwan est une société totalement libre et démocratique où aucune personne ni aucun parti politique n'a le droit de décider à la place des citoyens. Si, sur la base de la bonne volonté, les deux rives pouvaient créer un environnement permettant aux peuples de « se développer dans la paix, de décider dans la liberté », toute forme de relation serait envisageable entre la République de Chine et la République Populaire de Chine, ou disons entre Taiwan et la Chine continentale, tant que cette relation est acceptée par les 23 millions d'habitants de Taiwan.

L'intensification des échanges entre les deux rives du Déroit de Taiwan au cours des dernières années a pour résultat de resserrer les liens entre les deux peuples, ce qui favorisera le développement de leurs relations. A l'avenir, nous espérons continuer de renforcer les échanges inter-déroit en ce qui concerne les médias, les informations, l'éducation, la culture, l'économie et le commerce. L'objectif en est de rétablir le dialogue, de resserrer les liens et d'établir la confiance mutuelle entre les deux rives.

Les 20 premières années du XXIe siècle seront pour Taiwan une période de transition cruciale lors de laquelle elle devra s'efforcer de se transcender. C'est en même temps une opportunité que la Chine continentale ne doit pas laisser passer si elle tient à s'engager dans la voie de la démocratie et de la libéralisation. Les deux gouvernements doivent donc saisir cette occasion pour faire face à la concurrence internationale, au lieu de gaspiller leur temps et leur énergie en chamailleries politiques.

Récemment nous avons pu constater que les dirigeants de Pékin soulignaient à plusieurs reprises la nécessité pour la Chine de s'épanouir dans la stabilité. Aussi ont-ils accordé davantage d'attention au bonheur du 1,3 milliard de leurs concitoyens. Pour étendre leur influence diplomatique, ils ont même opté pour une stratégie visant à « prospérer dans la paix ». Nous sommes convaincus que les autorités de Pékin n'ignorent pas l'importance du maintien d'un statu quo pacifique, tant pour le développement respectif des deux rives que pour la stabilité dans la région Asie-Pacifique.

Je suis persuadé que le bien-être des populations des deux rives ne peut être garanti et que les deux peuples ne peuvent concrétiser les espérances de la communauté internationale que si les deux rives s'engagent dans la voie de la construction et du développement en mettant sur pied un système permettant aux deux rives de procéder aux échanges dans un cadre pacifique et stable, s'assurent que le statu quo n'est pas altéré unilatéralement par l'une ou l'autre des deux rives, et enfin promeuvent les échanges culturels, économiques et commerciaux, dont les « trois liaisons directes ».

En tant que Président de la République de Chine, à qui la population de l'île a confié la responsabilité de diriger le pays, j'ai la mission sacrée de défendre la souveraineté, la sécurité et la dignité de Taiwan, en n'oubliant ni le développement durable du pays ni le maintien de la paix et de la stabilité sur le Déroit, tout en faisant converger les volontés et le consensus de toute la population afin de trouver une solution taillée à la mesure des futurs problèmes entre les deux rives. Je tiens à rappeler aujourd'hui que les principes et promesses que j'ai énuméré le 20 mai 2000 non seulement ont été respectés, mais resteront valables pour les 4 ans à venir. [...] L'objectif en est de promouvoir la paix et la stabilité à travers le Déroit de Taiwan et d'assurer le développement d'une nouvelle relation entre les deux rives permettant de favoriser un développement durable.

[...]Last Update: May 20, 2004

Source: <http://www.roc-taiwan-fr.com//policy/20040520/2004052001.html>

ANNEXE 4: Texte de la loi anti-sécession du 14 mars 2005

Article 1. La Loi est élaborée en vertu de la Constitution, dans le but de s'opposer à et de refréner la sécession de Taiwan de la Chine réalisée par les sécessionnistes au nom de l'« indépendance de Taiwan », de promouvoir la réunification nationale pacifique, de maintenir la paix et la stabilité dans le détroit de Taiwan, de préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine, et de sauvegarder les intérêts fondamentaux de la nation chinoise.

Article 2. Il n'existe qu'une seule Chine dans le monde. La partie continentale de la Chine et Taiwan appartiennent tous les deux au même pays. La souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine ne permettront aucune division. Sauvegarder la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine constitue l'obligation commune du peuple chinois dans son ensemble, y compris les compatriotes de Taiwan

Taiwan est une partie de la Chine. L'Etat n'autorisera en aucun cas aux forces sécessionnistes de l'"indépendance de Taiwan" de séparer l'île de la Chine, sous quelque non ou par quelque moyen que ce soit.

Article 3. La question de Taiwan est un problème légué par la guerre civile chinoise de la fin des années 1940.

La solution de la question de Taiwan et l'achèvement de la réunification nationale constituent les affaires intérieures de la Chine, et ne font l'objet d'aucunes interférences de la part de forces extérieures.

Article 4. Accomplir l'immense tâche de la réunification de la mère patrie est l'obligation du peuple chinois tout entier, y compris les compatriotes de Taiwan

Article 5. L'adhésion au principe d'une seule Chine est la base de la réunification pacifique du pays.

Réunifier le pays de manière pacifique répond parfaitement aux intérêts fondamentaux des compatriotes des deux rives du détroit de Taiwan L'Etat fera tout son possible avec la plus grande sincérité afin d'achever la réunification pacifique.

Après la réunification pacifique du pays, Taiwan pourra pratiquer des systèmes différents de ceux appliqués dans la partie continentale de la Chine et jouira d'une haute autonomie.

Article 6. L'Etat prendra les mesures ci-après afin de maintenir la paix et la stabilité dans le détroit de Taiwan et de promouvoir les relations entre les deux rives du détroit:

-- encourager et faciliter les échanges du personnel dans le détroit pour intensifier davantage la compréhension mutuelle et la confiance réciproque.

-- encourager et faciliter les échanges et la coopération économique, réaliser des liaisons commerciales, postales, aériennes et maritimes directes, et établir des rapports économiques plus étroits entre les deux côtés du détroit.

-- encourager et faciliter les échanges entre les deux côtés du détroit de Taiwan en matière d'éducation, de sciences et technologies, de culture, de santé et de sports, et travailler ensemble à la promotion des traditions culturelles chinoises.

-- encourager et faciliter la coopération dans le détroit en terme de lutte contre les crimes.

-- encourager et faciliter d'autres activités favorables à la paix et à la stabilité dans le détroit de Taiwan et renforcer les relations entre les deux côtés.

L'Etat protège les droits et intérêts des compatriotes de Taiwan conformément à la loi.

Article 7. L'Etat favorise l'achèvement de la réunification pacifique par des consultations et négociations sur la base de l'égalité entre les deux rives du détroit de Taiwan Les consultations et négociations seront menées graduellement et par modalités flexibles et variées.

Les deux côtés du détroit de Taiwan procéderont à des consultations et négociations sur les aspects suivants:

-- Mettre officiellement fin à l'état d'hostilité entre les deux côtés.

-- Promouvoir le développement des relations dans le détroit de Taiwan

-- Préparer à la réunification nationale pacifique.

-- Le statut politique des autorités taïwanaises.

-- Le rôle régional de Taiwan dans les opérations internationales en compatibilité avec son statut.

-- D'autres aspects relatifs à l'achèvement de la réunification nationale pacifique.

Article 8. Au cas où les forces séparatistes de l' « indépendance de Taiwan » agiraient, sous quelque prétexte et manière que ce soit, dans le but de séparer Taiwan de la Chine, ou que de majeurs incidents provoquant la sécession de Taiwan de la Chine se produiraient, ou encore que les possibilités de la réunification pacifique seraient complètement anéanties, l'Etat aura alors recours aux moyens non-pacifiques et autres moyens nécessaires pour protéger la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine.

Le Conseil des Affaires d'Etat et la Commission militaire centrale décideront d'utiliser des moyens non-pacifiques et de prendre d'autres mesures nécessaires proposées dans le paragraphe précédent et ils soumettront immédiatement un rapport au Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.

Article 9. et 10 En cas d'utilisation et d'exécution de moyens non- pacifiques et d'autres mesures nécessaires comme ceux qui sont proposés dans la loi, l'Etat fera tout son possible pour protéger les vies, biens et d'autres droits et intérêts légitimes des citoyens taïwanais et des personnes de nationalité étrangère à Taiwan, dans le but de minimiser les pertes. En même temps, l'Etat protégera les droits et intérêts des compatriotes de Taiwan dans les autres parties de la Chine conformément à la loi. Article 10. La Loi entrera en vigueur à partir du jour de sa promulgation.
Source : <http://www.10thnpc.org.cn/french/163403.htm>

ANNEXE 5: Equipements militaires chinois et taiwanais

Blindés et artillerie

- *Taiwan :*

SYSTEM	Source	Inventory				
		1985	1995	1999	2005	2010
ARMOR		1,429	1,475	1,624	~1,700	
ARMORED FIGHTING VEHICLES		1,250	1,175	1,175		
ARTILLERY, SELF-PROPELLED		625	315	315		
ARTILLERY, TOWED		1,390	1,060	1,116		
ARTILLERY ROCKETS						

- *Chine :*

SYSTEM	Source	Inventory				
		1985	1995	2000	2005	2010
ARMOR		11,400	~11,000	~11,000	~11,000	~11,000
ARMORED FIGHTING VEHICLES		4,500	5,000	5,500	6,000	6,500
ARTILLERY, SELF-PROPELLED						
ARTILLERY, TOWED		14,500	15,000	14,500		
ARTILLERY ROCKETS		4,500	3,500			
ANTI-AIRCRAFT ARTILLERY		15,000	10,000	? 10,000		

Marine

- *Taiwan*

Type	Class	1985	2000	2010
Destroyers		20	7	4
Frigates		10	21	36
Fast Attack Missile Craft		52	62	41
Submarines		2	4	12
Amphibious		27	15	14

- *Chine :*

	1985	2000	2010
Destroyers	20	7	4
Frigates	10	21	36
Fast Attack Missile Craft	52	62	41
Submarines	2	4	12
Amphibious	27	15	14

Forces aériennes :

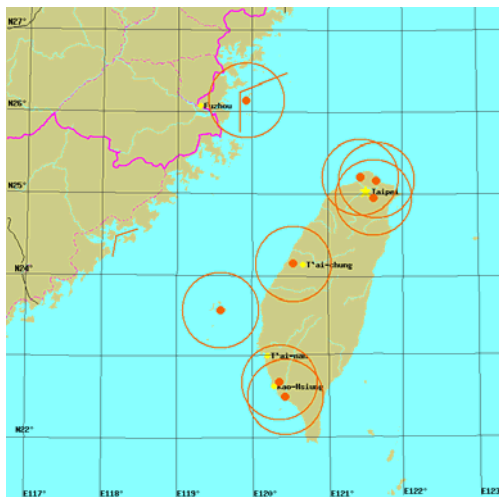
- *Taiwan :*

	1985	1995	2000	2005	2010
FIGHTER	390	360	478	478	478
EARLY WARNING	0	4	4	6	6
HELICOPTERS	17	37	37	40	40
TRANSPORT	80	70	45	40	35

- *Chine :*

	1985	1995	2000	2005	2010
BOMBERS	620	500	320	120	100
ATTACK	500	500	450	325	300
FIGHTER	4,130	4,050	2,500	2,000	1,800
HELICOPTERS	400	400	210	225	250
TRANSPORTS	550	485	425	425	400

Déploiement des forces anti-aériennes taiwanaises (Patriot, Hawk et Blue Sky I et II)



Source : Federation of American Scientists, www.fas.org

Bibliographie :

Livres en français :

- Jean-Pierre CABESTAN, *Taiwan, Chine populaire : l'impossible réunification*, éditions IFRI-DUNOD, 1995.
- Eyraud HENRI, *Tigre de papier? Réalité de la puissance militaire chinoise*, Paris, 1996.
- Françoise MENGIN, *Trajectoire chinoises. Taiwan, Hongkong et Pékin*, Karthala-CERI, Paris, 1998.
- Jean-Jacques GANDINI, *Chine fin de siècle*, Atelier de création libertaire, Lyon, 1994 et 2000.
- Yves CHEVRIER, *La Chine moderne*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 2001
- Jean-Luc DOMENACH, *Où va la Chine*, Fayard, Paris 2002.
- Jean-Pierre CABESTAN, *Chine-Taiwan, la guerre est-elle concevable ?* aux éditions Economica, collection Bibliothèque stratégique, 2003.
- Philippe CHALMIN, *Cyclope, Les marchés mondiaux*, Economica, Paris, 2004.
- Antoine KERNEN, *La Chine vers l'économie de marché*, Khartala, Paris, 2004.
- Phillipe COHEN et Luc RICHARD : *La Chine sera-t-elle notre cauchemar ?*, Mille et une nuits, Paris, 2005.

Livres en Anglais :

- Edmond Martin et Tchai Michael, *Defending Taiwan. The future Vision of Taiwan's Defence Policy and Military Strategy*, Londres, Routedledge Curzon, 2002.
- Peter HAYS GRIES, *China's new Nationalism: Pride and Diplomacy*, University of California Press, Berkerley, 2004.
- John GITTINGS, *The changing face of China. From Mao to Market*, Oxford University Press, 2005.
- Josshua COOPER RAMO, *The Beijing Consensus*, The Foreign Policy Center, Londres, 2005.

Articles en français:

- Jean-Pierre CABESTAN ; « Nouvelle crise dans le détroit de Taiwan », *Problèmes politiques et sociaux*, n° 771, Paris, La documentation française, 1996.
- François GODEMENT, « Défi taiwanais pour les dirigeants de Pékin », *Le Monde diplomatique*, avril 2000.
- François GODEMENT, *Chine Etats-Unis, entre méfiance et pragmatisme*, coll. « Les Etudes », La Documentation française, IFRI, Paris, 2001.
- Valérie NIQUET, « La doctrine de sécurité de la République populaire de Chine », *Annuaire français de relations internationales*, 2002, Bruylant, Bruxelles.
- Aymeric CHAUPRADE, « La stratégie globale des Etats-Unis face à l'émergence de la Chine », *La nouvelle revue d'histoire*, n°2, sept-oct 2002.
- Vincent GROIZELEAU, « La marine chinoise accède au rang de 3^e puissance mondiale », *Mer et Marine*, 26/12/2005.

- Bertrand LEPEU, « La Chine et la mer aujourd'hui », *Revue de la Défense nationale*, janvier 2006.
- L'Atlas, *Le monde diplomatique*, sous la direction d'Alain GRESH, Jean RADVANYI, Philippe REKACEWICZ, Catherine SAMARY et Dominique VIDAL (recueil d'articles), 2006.
- Manière de voir n°85, *Le monde diplomatique*, sous la direction de Martine BULARD, février-mars 2006 (recueil d'articles).

Articles en anglais :

- Thomas CHRISTENSEN, "China, the US-Japan Alliance, and the security Dilemma in East Asia", *International security*, 23, printemps 1999.
- James WATSON, "China Big Mac Attack", *foreign Affairs*, 79, mai-juin 2000.

Sites Internet :

Sites institutionnels :

- Ministère chinois des affaires étrangères : www.fmprc.gov.cn (discours et documents officiels, dossiers internationaux etc.).
- Ministère chinois du commerce : www.mofcom.gov.cn (actualités et données chiffrées).
- Ambassade de Chine en France : www.amb-chine.fr
- Parti communiste chinois : www.ccponline.net
- Office gouvernemental d'information de la République de Chine : <http://www.gio.gov.tw>
- Bureau de représentation de Taipei en France : <http://www.roc-taiwan-fr>
-

Sites diplomatiques et stratégiques :

- The Military Power of the People's Republic of China 2005: www.defeselink.mil/news/ul2005/d20050719china.pdf (Rapport du Pentagone sur les capacités militaires et stratégiques de la Chine)
- Foreign Affairs : www.foreignaffairs.org/background/china (regroupement d'articles consacré à la Chine).

Table des matières

Introduction.....	1
Partie 1 : Origines de la confrontation et positions de la Chine et de Taiwan.....	2
Pour la Chine, Taiwan est à l'évidence une possession chinoise que l'histoire et le droit rendent incontestable. Pour Taiwan, son droit à l'existence est un fait acquis que rien ne saurait remettre en cause. Pour eux deux, la question de l'unification est une question cruciale de leur politique intérieure et extérieure et chacun entend bien faire valoir ses droits légitimes.....	2
I/ Les origines de la confrontation : une appartenance contestable de l'île au continent.....	2
11. Bref historique de l'appartenance de l'île :	2
111. <i>Une île fortement disputée : de la découverte à la séparation :</i>	<i>2</i>
111. <i>La séparation définitive, un accident de l'histoire :</i>	<i>3</i>
12. L'émancipation de Taiwan et la question de son statu :	3
121. <i>Un statut jamais tranché :</i>	<i>3</i>
122. <i>Le statut de « non Etat reconnu » :</i>	<i>4</i>
II/ Les principes défendus par la Chine et Taiwan à propos de l'unification :.....	5
21. La position chinoise sur la question de l'unification et de l'indépendance :.....	5
211. <i>« Une seule Chine » et « un Etat, deux systèmes » :</i>	<i>5</i>
212. <i>Une justification historique et juridique :</i>	<i>6</i>
22. La position de Taiwan sur la question de la réunification et de l'indépendance :.....	7
221. <i>Un argumentaire peu solide :</i>	<i>7</i>
222. <i>Défendre coûte que coûte le statu quo :</i>	<i>9</i>
Partie 2 : Taiwan et les défis intérieurs de la Chine : un partenaire nécessaire ou un exutoire ?	10
I/ Taiwan, un élément clef pour répondre aux défis économiques qui touchent la Chine	10
11. Le miracle économique chinois:.....	10
111. <i>Le développement économique, une réalité:</i>	<i>10</i>
113. <i>Mais des incertitudes, en particulier dans le domaine énergétique :</i>	<i>11</i>
12. Taiwan, un point clef pour la croissance chinoise :	12
121. <i>Une interdépendance avec Taiwan:</i>	<i>12</i>
122. <i>L'instrumentalisation des rapports économiques :</i>	<i>13</i>
123. <i>Une position clé pour le contrôle des routes maritimes :</i>	<i>13</i>
II/ Les défis sociaux et politiques chinois : Taiwan, un exutoire aux difficultés du Parti communiste chinois	14
21. Les évolutions de la société et l'adaptation des institutions : le Parti à la recherche de l'équilibre :	14
211. <i>Des évolutions qui mettent en danger la cohésion interne du pays :</i>	<i>15</i>
212. <i>Une adaptation limitée des institutions :</i>	<i>15</i>
22. Taiwan, un exutoire aux difficultés internes du Parti ?.....	16
221. <i>La démocratie n'est pas souhaitable pour un régime aux abois :</i>	<i>16</i>
222. <i>La question territoriale, une manière de retrouver son prestige :</i>	<i>17</i>
223. <i>Le nationalisme contre Taiwan, un moyen de préserver le Parti ?.....</i>	<i>18</i>
Partie 3 : La question de Taiwan et le défi de la puissance : la RPC pieds et poing liés ?.....	21
I/La Chine à la recherche de la puissance : se montrer responsable tout en étant craint.	21
11. La Chine à la recherche de la puissance :	21
112. <i>La problématique de la puissance et sa mise en oeuvre :</i>	<i>22</i>
II/Taiwan, un défi au cœur de la montée en puissance de la Chine sur la scène internationale	24
21. La confrontation avec les Etats-Unis sur la question taiwanaise :.....	24
211. <i>Une relation ambivalente avec la Chine :.....</i>	<i>24</i>
212. <i>Taiwan, au cœur des relations sino-américaines :</i>	<i>25</i>
22. Les autres acteurs : dans la mouvance américaine sur la question taiwanaise :	26
221. <i>Le Japon : une concurrence directe avec la Chine :.....</i>	<i>26</i>
222. <i>L'Europe : une puissance peu impliquée :</i>	<i>27</i>
223. <i>Les autres acteurs, URSS et ASEAN :</i>	<i>28</i>
23. Des capacités d'action limitées, imposées par la nécessité de conserver le statu quo :	28
231. <i>Pour la Chine, préparer la bataille et attendre son heure :.....</i>	<i>28</i>
232. <i>Pour les Etats-Unis, imposer le statu quo :</i>	<i>30</i>

233. <i>Taiwan, résister à tout prix sans déclarer l'indépendance</i> :	31
ANNEXE 1 : Déclaration en six points du Président Chen Shui-bian au sujet de la « loi anti-séparation » chinoise, faite devant les membres de l'Alliance internationale pour la paix et la démocratie	34
Source: http://www.roc-taiwan-fr.com//policy/20050319/2005031901.html	35
ANNEXE 3:Discours d'investiture du Président Chen Shui-bian 2004 (Extraits)	37
ANNEXE 4: Texte de la loi anti-sécession du 14 mars 2005	40
Article 9. et 10 En cas d'utilisation et d'exécution de moyens non- pacifiques et d'autres mesures nécessaires comme ceux qui sont proposés dans la loi, l'État fera tout son possible pour protéger les vies, biens et d'autres droits et intérêts légitimes des citoyens taiwanais et des personnes de nationalité étrangère à Taiwan, dans le but de minimiser les pertes. En même temps, l'Etat protégera les droits et intérêts des compatriotes de Taiwan dans les autres parties de la Chine conformément à la loi. Article 10. La Loi entrera en vigueur à partir du jour de sa promulgation.	
Source : http://www.10thnpc.org.cn/french/163403.htm	41
ANNEXE 5: Equipements militaires chinois et taiwanais	42
.....	43
Bibliographie :	44